



Village au cœur de la Vienne

JARDRES Infos

Journal d'information municipale

www.jardres.fr

Janvier 2020 - N° 46

Mairie : 3, rue de la Mairie - 86800 JARDRES - Tél. 05 49 56 70 56 - contact@jardres.fr



Remise de la **Médaille du Mérite Associatif** et de la **Reconnaissance Communale**

Découvrez
votre expert visuel
près de chez vous !

Salle d'examen
de vue

Spécialiste
lentilles de contact

Spécialiste
sport et enfants



Visual Shutterstock - Photographie retouchée.

Votre opticienne Atol - Séverine MARAIS

ATOL CHAUVIGNY
12 RUE DU MARCHE
05 49 31 29 25

ATOL
MON OPTICIEN

JardiCONCEPT^{mg}
Le jardin autrement

Piscine Plage[®]
+ de déco + de plaisir
+ d'économie

Mickaël GUINET

2 rue du Broussa - 86800 St Julien l'Ars
jardi-concept@sfr.fr - www.jardi-concept-mg.com
05 49 44 07 33 - 06 81 34 95 24



**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER
ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

**Parce que l'immobilier a changé,
faites confiance à votre conseiller
près de chez vous !**

SAFTI



- 🏠 Spécialiste sur le secteur de **CHAUVIGNY et ses environs**
 - 🏠 Un **seul interlocuteur** de proximité
 - 🏠 Un **suivi personnalisé**, régulier tout au long de votre projet
 - 🏠 Une **diffusion massive** sur internet
 - 🏠 **Mise en valeur** de votre bien
- Votre projet immobilier en toute sérénité !**



Contactez votre conseiller :

Anne Marie DA SILVA
06 30 76 82 95 - annemarie.dasilva@safti.fr

www.safti.fr



SCAN ME

Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n° 844 700 070 au RSAC de la ville de POITIERS ©2018 - SAFTI
Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 328 RCS Toulouse), sous la carte professionnelle CFI 3101 2018 050 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

Le Bulletin de Jardres est une réalisation de la **Sté JPV PUB&COM** à Saint Julien l'Ars. Tél. 05 49 51 37 79
Voir notre site : www.jpvpubcom.fr •
Conception graphique : Nathalie Marin - nm86.pao@orange.fr



Informations municipales

- p. 4 -5 Commission Finances / Vœux du Maire
- p. 6-7 Commission Voirie-Urbanisme / Maisons fleuries
- p. 8-9 Commission bâtiments communaux
- p. 10 PLU
- p. 11-14 Commission Information & Vie associative
- p. 15 Biodiversité
- p. 16-17 Bibliothèque municipale
- p. 18-20 Commission scolaire

Vie associative

- p. 21 Donneurs de sang bénévoles
- p. 22-23 Comité des Fêtes
- p. 24 Aînés ruraux / Atelier Broderie
- p. 25 Gymnastique volontaire
- p. 26 Football Club
- p. 27 Remise des médailles
- p. 28-29 Le monde associatif
- p. 30-31 Anciens combattants
- p. 32 ACCA
- p. 33 Baladins de Jardres
- p. 34 TPJ Multimédia
- p. 35 Théâtre
- p. 36 Les 10 heures de Folk de Jardres /AIRPC
- p. 37 Pressec champêtre
- p. 38 Art floral /APE

Mémoire Jardraise

- p. 39-43 Histoire de l'Église Saint-Hilaire et des cloches

Infos diverses

- p. 45 Trocs verts
- p. 46 ADMR / Zone de la Carte
- p. 46 Tour Poitou-Charentes / La Chevrerie aux couleurs de Noël
- p. 49 Pratiques commerciales trompeuses / L'outil en main
- p. 50 Evolution de la population / Etat-civil
- p. 51 Energies Vienne / Eaux de Vienne
- p. 52 Elections municipales 2020 / EHPAD La Brunetterie

Mairie

- p. 53 Extrait des principales délibérations du Conseil Municipal

Jardraises et Jardrais,

En ce début d'année 2020, c'est pour moi et le conseil municipal l'occasion de vous souhaiter une bonne et heureuse année et de faire le point sur les principales réalisations de l'année 2019. Vous en trouverez tous les détails dans ce bulletin.

Nous avons continué la mise aux normes d'accessibilité des ERP de la commune : portes extérieures de la garderie et de la salle multimédia ; mise aux normes de l'ascenseur et remplacement des mains courantes des 2 escaliers à l'école. Les peintures ont été refaites dans le hall d'accueil et les couloirs coté administration.

A la cantine, un self a été mis en service pour faciliter le fonctionnement et atténuer le bruit pendant les repas. Ce mode de fonctionnement plait aux enfants et au personnel ainsi qu'aux parents d'élèves. Des travaux ont aussi été réalisés à la garderie : remplacement des luminaires et du chauffe-eau, isolation supplémentaire des combles dans le cadre des économies d'énergies.

Aux vestiaires du stade, remplacement du chauffe-eau et d'une fenêtre détériorée par vandalisme et à la salle des fêtes nous avons remplacé la sonorisation et fait l'achat d'un écran vidéo.

Concernant la voirie municipale, le programme 2018-2020 suit son cours. Un tronçon du chemin rural des Groges à Servouze a été goudronné sur 50 mètres environ ainsi que le parking du nouveau cimetière. Les travaux de voirie sont désormais gérés par le Centre de Ressources Est de Grand Poitiers. Nous avons aussi repris les joints du mur du cimetière qui commençaient à se dégrader. Les travaux ont été confiés à l'association Vienne Moulière Solidarité.

La restauration des façades de l'église a commencé début décembre pour environ 6 mois. C'est l'entreprise SOPOREN de Fontaine le Comte qui est titulaire du marché. L'appel d'offre pour les vestiaires et la salle associative du terrain de foot a été lancé au mois d'octobre pour le choix de l'architecte. Après consultation, la commission a retenu l'architecte qui sera présenté au conseil municipal du mois de Février.

Le développement commercial de la zone de La Carte se poursuit avec l'arrivée de 8 nouvelles enseignes : Mc Donalds, Décathlon, le Grenier de Cyrille, LG TATTOO, VIENNE PISCINES, Vap'Store, Vapn 'shop et Eurl AD et le déplacement de la station de lavage auto Super Lama à côté de Vienne Piscines.

En ce qui concerne l'urbanisme, le principal projet pour la commune est la révision du PLU pour lequel nous avons travaillé depuis 3 ans avec le bureau d'études GHECO et le service urbanisme de Grand Poitiers. Ce projet a été arrêté le 6 décembre dernier en conseil communautaire et l'enquête publique aura lieu après les élections municipales. Le PLU est en lien direct avec le SCOT (schéma de cohérence territoriale) porté par le SMAPS (Syndicat mixte pour l'aménagement du seuil du Poitou).

Les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020 et comme nous sommes tenus aux droits de réserve, je ne parle pas de projets car c'est la nouvelle équipe municipale qui en aura la charge.

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier les associations jardraises, les artisans et commerçants, les professions libérales, les pompiers, la gendarmerie, les services du département et de Grand Poitiers sans oublier les agents de l'état pour les services rendus à l'ensemble de la population.

Je regrette le départ du Docteur GRANDCOLIN, mais le maximum est fait afin de lui trouver un remplaçant.

Au terme de ce mandat, je remercie tout le personnel communal pour son travail, que je sais très apprécié par les habitants ainsi qu'aux adjoints et conseillers municipaux qui m'ont accompagnés pendant ces 6 années.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Le Maire, Jean-Luc MAERTEN

Bulletin édité par la Mairie de Jardres :

Tél. 05 49 56 70 56 • contact@jardres.fr • www.jardres.fr

Rédaction, crédits photos :

Jean-Marie Vriet, Mairie de Jardres.

Le budget de la commune est largement excédentaire, les travaux de l'église ont été largement décalés pour des raisons techniques, indépendantes de notre volonté. Nous commencerons 2020 avec une belle église consolidée, un bâtiment important de notre patrimoine communal.

Le budget de fonctionnement est dans la lignée des précédents, tant au niveau des recettes que des dépenses ; un audit suivi d'un appel d'offres nous a permis d'économiser au niveau de nos assurances. Un moindre absentéisme de nos collaborateurs est à noter également. Nous avons ainsi généré un excédent de fonctionnement de 144 K€ environ.

Le budget d'investissement intègre donc les travaux de l'église qui seront bientôt finalisés. Par ailleurs, le conseil municipal a voté une nouvelle tranche de travaux

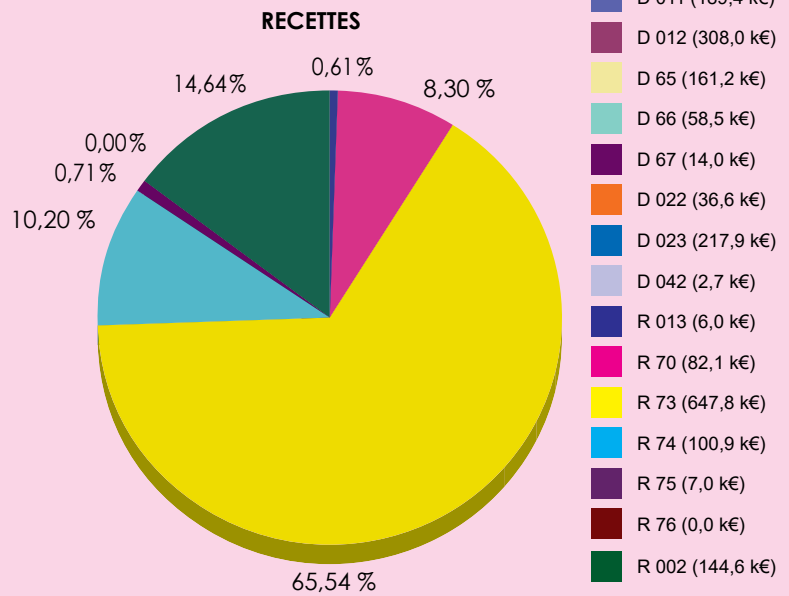
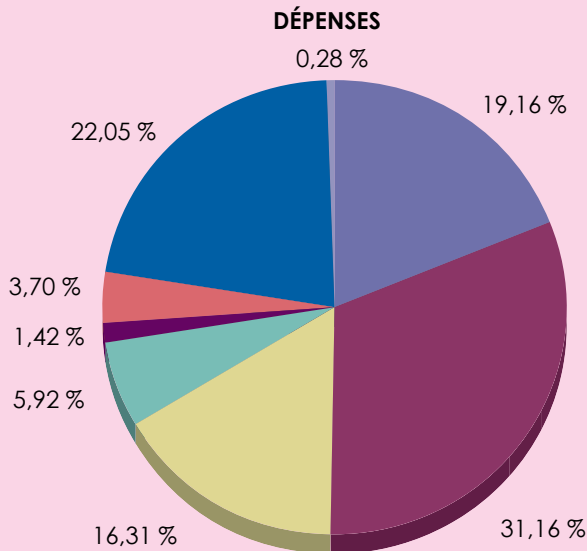
importants. En effet, en plus de la construction de nouveaux vestiaires pour le club de football - les anciens devaient impérativement être rénovés - il a été décidé de construire en annexe une salle associative.

Le prochain dossier d'investissement concernant le développement du centre bourg, sur le terrain près du cabinet médical, acheté par la commune en 2019, devra être réalisé avec un emprunt.

Enfin, la commune a acheté le verger près des ruches, dans l'objectif d'en faire un lieu de promenade et de cueillette pour nos concitoyens : un sentier sera aménagé, un banc installé... nous sommes preneurs d'idées si vous en avez pour faire vivre ce lieu : présentation de taille des fruitiers... (voir l'article en page biodiversité)

Ludmila Polo

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019



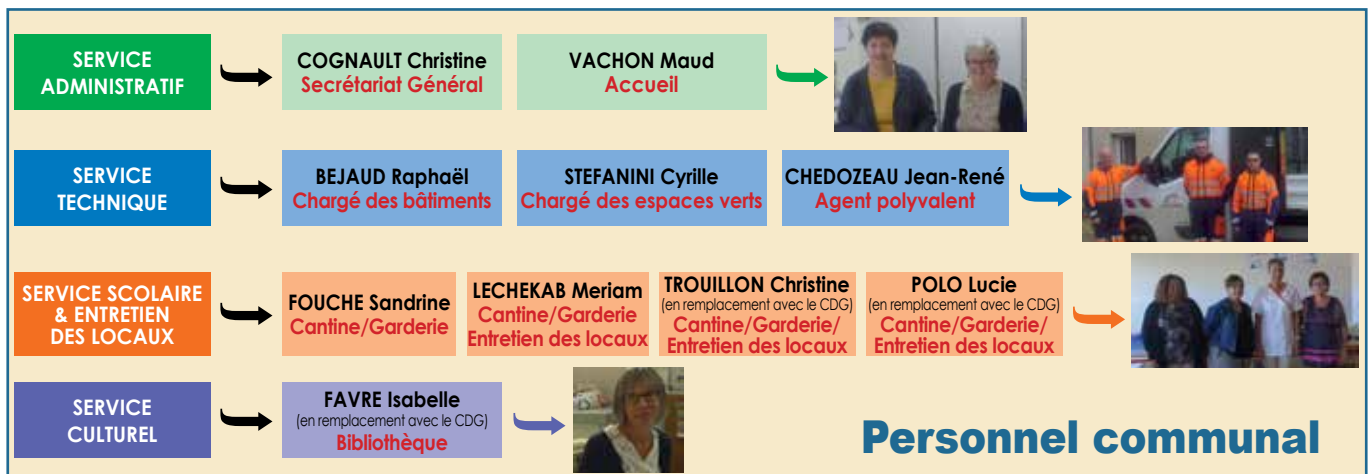
- D 011 (189,4 k€)
- D 012 (308,0 k€)
- D 65 (161,2 k€)
- D 66 (58,5 k€)
- D 67 (14,0 k€)
- D 022 (36,6 k€)
- D 023 (217,9 k€)
- D 042 (2,7 k€)
- R 013 (6,0 k€)
- R 70 (82,1 k€)
- R 73 (647,8 k€)
- R 74 (100,9 k€)
- R 75 (7,0 k€)
- R 76 (0,0 k€)
- R 002 (144,6 k€)

Dépenses de fonctionnement

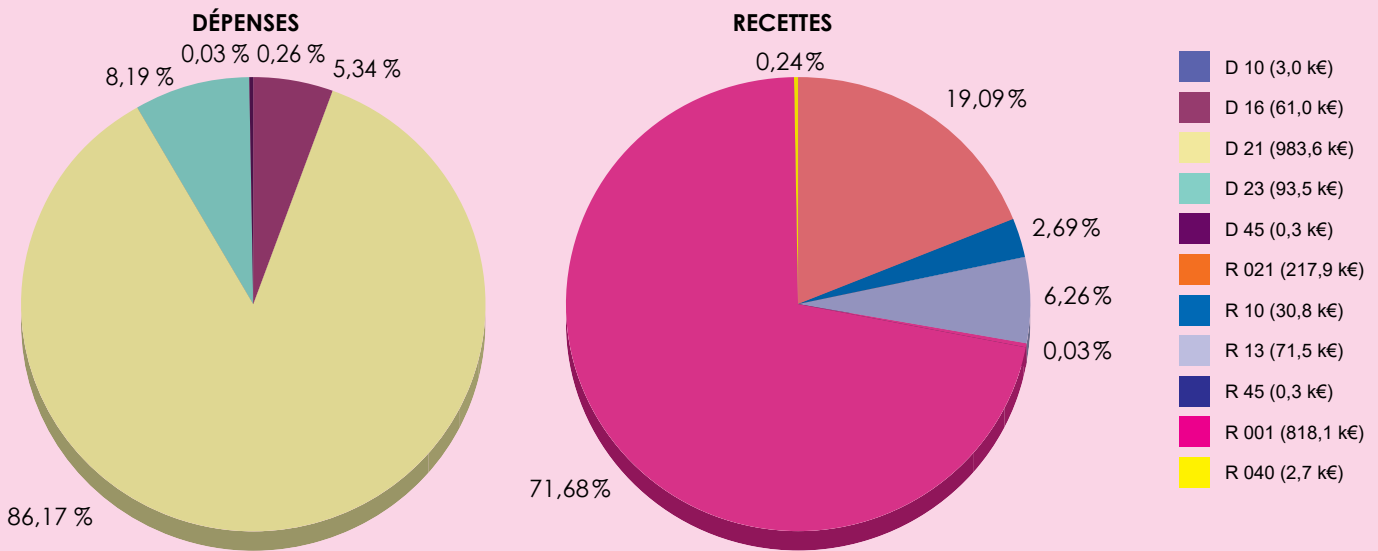
Désignation	Montant	%
Charges à caractère général	189 350,00	19,16
Charges de personnel et frais assimilés	308 000,00	31,16
Autres charges de gestion courante	161 200,00	16,31
Charges financières	58 500,00	5,9192
Charges exceptionnelles	14 000,00	1,42
Dépenses imprévues	36 595,00	3,7028
Virement à la section d'investissement	217 922,53	22,05
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 744,71	0,28
TOTAL DÉPENSES	988 312,24	100,00

Recettes de fonctionnement

Désignation	Montant	%
Atténuations de charges	6 000,00	0,61
Produits des services, domaine et ventes diverses	82 050,00	8,30
Impôts et taxes	647 758,00	65,54
Dotations, subventions et participations	100 855,00	10,20
Autres produits de gestion courante	7 000,00	0,71
Produits financiers	8,00	0,001
Excédent de fonctionnement reporté	144 641,24	14,64
TOTAL RECETTES	988 312,24	100,00



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019



Dépenses d'investissement

Désignation	Montant	%
Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	0,26
Emprunts et dettes assimilés	61 000,00	5,34
Immobilisations corporelles	983 568,49	86,17
Immobilisations en cours	93 500,00	8,19
Comptabilité distincte rattachée	331,08	0,03
TOTAL DÉPENSES	1 141 399,57	100,00

Recettes d'investissement

Désignation	Montant	%
Virement de la section de fonctionnement	217 922,53	19,09
Dotations, fonds divers et réserves	30 756,00	2,69
Subventions d'investissement reçues	71 500,00	6,26
Comptabilité distincte rattachée	331,08	0,03
Excédent d'investissement reporté	818 145,25	71,68
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 744,71	0,24
TOTAL RECETTES	1 141 399,57	100,00

Opérations d'investissement			
Désignation	Dépenses	Recettes	Solde
BATIMENT	962 468,49	71 500,00	- 890 968,49
VOIRIE NON COMMUNAUTAIRE	93 500,00	0,00	- 93 500,00
ACQUIS MATERIEL-MOBILIER	21 100,00	0,00	- 21 100,00
TRANSFERT COMPETENCE VOIRIE GPCU	331,08	331,08	0,00
Total équipement	1 077 399,57	71 831,08	- 1 005 568,49
Op.financ. (pour mémoire)	64 000,00	1 069 568,49	1 005 568,49
Total avec op. financières	1 141 399,57	1 141 399,57	0,00

Cérémonie des vœux

Lors de la cérémonie des Vœux, Jean-Marie Vriet et Jean-Luc Maerten ont été décorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale par Pascal Guittet et Claude Eidelstein, conseillers départementaux. Cette distinction souligne leur carrière d'élus de Jardres, 30 ans pour Jean-Marie et 25 ans pour Jean-Luc.



GRAND POITIERS : Travaux voirie réalisés en 2019

Budget fonctionnement :

- Réfection de la couche de roulement de la patte d'oie à Anzec jusqu'à la VC2 (bicouche gravillonné).
- Bouchage des nids de poule ; Fauchage de propreté en juin (essais à 0,60 m de large ; non concluant, ils ont du repasser à certains endroits) ; Fauchage profond (fossé talus) et élagage en octobre et signalisation horizontale (marquage).

Budget investissement :

- Réfection de la VC2 du carrefour de la RD 20 jusqu'à Anzec (Reprofilage + bicouche gravillonné). Coût : 95 000 €.
- Réfection de la couche de roulement du lotissement La Fosse Couturier (enrobé à chaud). Coût : 51 196 €.
- Réfection de la couche de roulement rue Paul Marcel Aubier (lot les Pièces de Jardres) en enrobé à chaud. Coût : 10 176 € (photo ci-contre).



GRAND POITIERS : Prévisions 2020

Budget prévisionnel investissement : 196 539,00 €

Travaux prévus : Le Chilloux (Enrobés + Caniveaux) : 33 124 € ; Rue de Migné (Scarification + bicouche) : 25 000 € ; Chicane rue de la Mairie : 30 500 € ; La Monnerie (Scarification + bicouche) : 17 000 € ; Lotissement Mortemol (réfection trottoirs) : 11 000 € et Impasse de la Bardinerie.

COMMUNE : Travaux voirie réalisés en 2019

- Panneaux de signalisation : Entreprise Signature (957,89 € TTC) et Entreprise SES (1 452,24 € TTC).
- Réfection d'un bicouche sur une partie du CR23 (entre les Groges et Migné) Cout : 3390,89 € TTC.
- Travaux cimetière : Réfection parking du nouveau cimetière : Cout 4066,97 € TTC.

COMMUNE : Prévisions 2020

- Mise en place d'un panneau de signalisation à l'entrée du lieu dit « La Rue ».
- Mise en place de panneaux « Voie sans issue » à : La Rue, Jarige, l'Épinoux et Impasse de la Bardinerie.



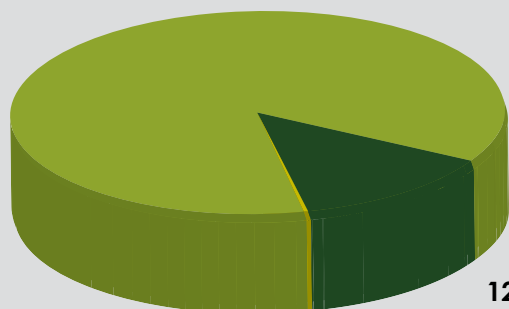
La Commission Voirie

A gauche : Patricia Latini ; Diane Popin ; Jacky Grangeon.

A droite : Jean-Luc Maerten ; André Darthout ; Jean-Michel Meunier ; James Fombour.

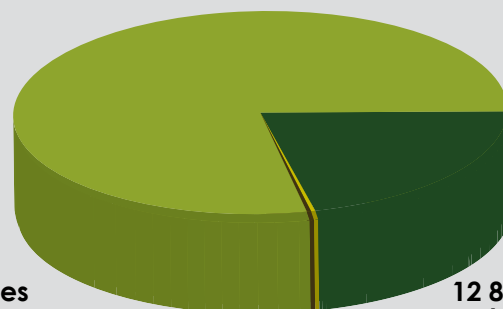
Synthèse des contrôles de vitesse rue de la Mairie du 5 novembre au 3 décembre 2019

Véhicules entrants :

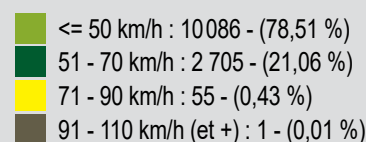
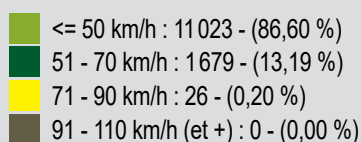


12 728 véhicules entrants

Véhicules sortants :

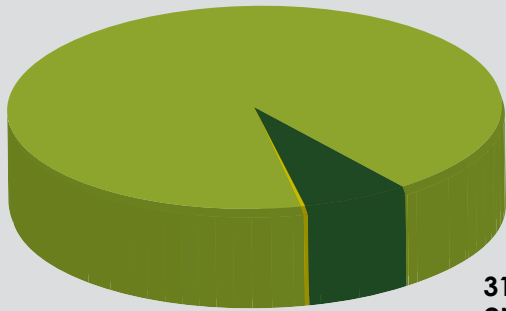


12 847 véhicules sortants

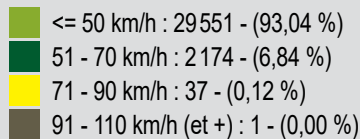


Synthèse des contrôles de vitesse route de Chauvigny (RD20) du 5 novembre au 3 décembre 2019

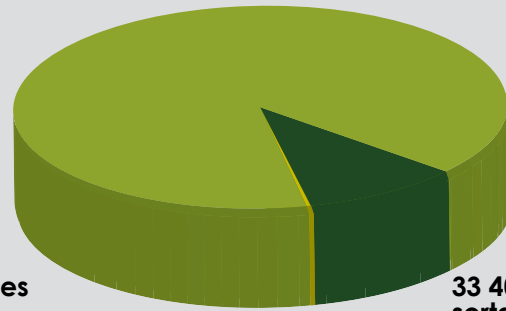
Véhicules entrants :



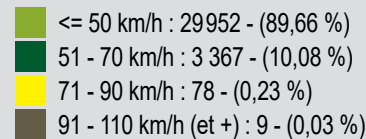
31 763 véhicules entrants



Véhicules sortants :



33 406 véhicules sortants



Concours des maisons fleuries



Les lauréats du Concours des Maisons Fleuries



A la suite de la cérémonie du 11 novembre, les lauréats 2019 du concours des maisons fleuries se sont retrouvés à la salle Gonzague de Chalain, pour la remise de leur prix.

La commission municipale, menée par le maire Jean-Luc Maerten et le premier adjoint Jacky Grangeon a fait le tour de la commune au tout début de l'été pour identifier les maisons, balcons, fenêtres et jardins, visibles de la rue et répondant aux critères de sélection. Ces critères portent sur la quantité de fleurs au moment de la visite, mais aussi du choix de la composition et de l'harmonie des couleurs. Le maire précise que les dates de passage sont fixées

en fonction des conditions climatiques très variables d'une année à l'autre.

De cette tournée champêtre, 28 lauréats ont été sélectionnés et ont choisi leur prix parmi une gamme de bulbes et plantes d'ornement. De son côté la commune et ses employés communaux participent aussi au fleurissement toujours très apprécié et d'autant plus difficile à bien entretenir en raison, cette année, de la sécheresse. Pour terminer cette matinée commémorative et chaleureuse, le maire Jean-Luc Maerten a convié l'assistance au vin d'honneur préparé par l'équipe municipale.

LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2019

M. et M^{me} FOUCHÉ Anthony 11, rue de l'Ormeau ; **M. et M^{me} PAILLE** Jean 3, route d'Anzec ; **M. et M^{me} PAGENAUD** Pascal 3, rue de la Vallée ; **M^{me} SIROT** Yannick 1, rue de la Mare ; **M. et M^{me} PLAINCHAMP** Jean 18, rue de la Vallée ; **M. et M^{me} PAPIN** Robert 6 lotissement de la Marèche ; **M. et M^{me} VIDONI** Bernard 3, Route des Salmondières ; **M. et M^{me} SARRAZIN** Bernard 2, impasse aux Geais ; **M. et M^{me} PRINCET** Jérôme 15, rue des Groges ; **M. et M^{me} DIXNEUF** Jean-Claude 21 rue des Groges ; **M. et M^{me} HAMON** Fernand 5, rue de Migné ; **M. et M^{me}**

MOREAU Christophe 2 impasse des Groges ; **M^{me} PRIEUR** Armelle 3, rue des Maugris ; **M^{me} CHAUVEAU** Noëlla 1, lotissement de la Chagneraie ; **M. et M^{me} GUIBERT** Maurice 1, rue de la Mairie ; **M^{me} POITEVIN** Myriam 3, place de l'Eglise ; **M^{me} ARNOU** Liliane 8, rue de la Fosse à Boire ; **M. et M^{me} DUVAL** Jean-Louis 4, rue de Bretigny ; **M. et M^{me} LHUILLIER** Gilbert 13, rue du Grolleau ; **M. et M^{me} SIRONNEAU** Xavier rue de Bretigny ; **M. FOMBEUR** James 7, rue de la Pascalière et **M. et M^{me} DUPUIS** Michel 12, rue de la Fosse Couturier.



Restauration des façades de l'Église

Les travaux de restauration des façades de l'Eglise et la mise en accessibilité font suite à une visite effectuée en janvier 2017 des représentants de la direction régionale des affaires culturelles qui avaient dressé un état des lieux.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Monsieur QUINTRIE LAMOTHE, architecte agréé.

La commune a approuvé le projet de restructuration de l'Eglise et sollicité les subventions aux différents services suivant le plan de financement ci-dessous :

Travaux sur la partie du clocher classé

Travaux	106 200 € HT	Subvention DRAC	46 928 €
Honoraires 10%	11 120 € HT	Subvention du Départ attendue 30% ACTIV4	35 196 €
		Subvention de la Région attendue 10 %	11 732 €
		Autofinancement	23 464 €
TOTAL	117 320 € HT	TOTAL	117 320 €

Travaux sur la partie du clocher non classé

Travaux	130 100 € HT	Subvention Etat DETR 30 %	48 525 €
Honoraires 10%	13 010 € HT	Subvention du Départ attendue 30% ACTIV4	48 525 €
Frais annexes	18 639 € HT	Subvention Départ ACTIV3 (2018)	25 200 €
		Subvention de la Région attendue 10 %	16 174 €
		Autofinancement	23 325 €
TOTAL	161 749 € HT	TOTAL	161 749 €

Le montant Total s'élève à 279 069 HT, soit 334 882,80 TTC. Les travaux ayant pris beaucoup de retard et en accord avec M. QUINTRIE LAMOTTE, la consultation est lancée mi-juillet 2019 avec une remise des lots début septembre.

- **Marché de restauration des façades de l'église St Hilaire**

Attribution du lot 1 – Maçonnerie-pierre de taille installation de chantier à l'entreprise SOPOREN pour 169 340.60 € ht – 203 208.72 € ttc

- **Marché de restauration des façades de l'église St Hilaire**

Lot 2 – COUVERTURE – déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été déposée.

Une nouvelle consultation a été lancée. Le début des travaux est prévu le 4 novembre.

Lors de la consultation des entreprises pour les travaux de restauration de la façade de l'Eglise, le lot 2 – couverture a été déclaré infructueux, aucune offre n'ayant été déposée sur la plateforme dématérialisée.

Une nouvelle consultation, en procédure négociée, sans publicité ni mise en concurrence préalable, a été déposée sur la plateforme dématérialisée. Aucune offre n'a été déposée, le lot a été déclaré infructueux, à nouveau.

Il a été décidé de contacter trois entreprises ; seule FP COUVERTURES de Liniers ayant déposé un devis.

Après analyse par le bureau de Maîtrise d'Œuvre, le devis s'élève à 31 146.25 € HT soit 37 375.50 € TTC ; l'estimation étant 31 855 € HT.



Construction de vestiaires de football et d'un local associatif

Projet : Après le rapport de visite du stade de novembre 2018 constatant les besoins de locaux associatifs avec l'aménagement des vestiaires du foot, une visite a été organisée sur le site avec l'Agence des Territoires 86 pour une étude de faisabilité.

Cette étude comprend l'analyse des besoins, le diagnostic du site et une proposition de scénarii d'aménagement et de pré-programmation.

L'Agence des Territoires, après la rencontre avec les élus et le club de football club, présente l'étude de faisabilité du projet. L'objectif est d'identifier les activités structurantes et récurrentes pour bien évaluer le futur projet et s'assurer qu'il est en adéquation avec les attentes et les besoins d'aujourd'hui et de demain. Création de nouveaux vestiaires répondant au niveau 5 de compétition (vu avec le district) de 96 m² avec buvette et locaux de rangement de 17 m².

- L'aménagement de 30 places de stationnement supplémentaires

- La construction d'une salle de convivialité avec accès indépendant pour un usage associatif et locatif de 60 m²

- Soit un bâtiment d'environ 175 m² et des aménagements extérieurs de 750 m² (parking, et voirie)

- La conservation du bâtiment en préfabriqué et des anciens vestiaires pour du rangement.

A la suite de la réunion de présentation du projet par l'AT86, il a été pris en compte la demande d'extension de la surface de la salle de convivialité et de la buvette ce qui porte le projet à 186 m² pour un coût avant-projet estimé à 483 991 € TTC (404 131 € HT). Ce projet fera l'objet d'une mise en concurrence d'architecte et d'un appel d'offre pour les travaux.

Création d'une commission d'appel d'offres pour les vestiaires du stade

Délégués titulaires : M. Jacky GRANGEON, M. Jean-Marie VRIET, M. Christian De CHALAIN.

Délégués suppléants : M. William RONDA, Mme Ludmila POLO, Mme Christine DELAVIER.

Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2020 (DETR) pour les vestiaires du football et d'une salle associative

Dans le cadre de ce projet, la commune a déposé auprès de l'Etat une demande de subvention au titre de la DETR. Dans ce contexte, le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES	
Etudes-bornage	10 835 €	Subvention DSIL	121 239 €
Travaux bâtiment	265 150 €	Subvention Etat DETR 30% sur trvx bat	80 826 €
VRD aménagement	61 500 €	Subvention Département ACTIV3	25 200 €
MO et prest.compl	41 846 €	Département ACTIV4	100 000 €
Prest.compl et annexes	8 467 €	Fédération de football	20 000 €
Provision travaux supp	16 333 €	Conseil Régional	40 000 €
		Autofinancement	97 692.20 €
TOTAL	404 131.00 € HT	TOTAL	
	484 957.20 € TTC		484 957.20 €

Consultation de maître d'œuvre pour la construction des vestiaires de football et d'un local associatif.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 novembre sur la plateforme dématérialisée. La commission d'appel d'offre s'est réunie le 13 novembre pour retenir 3 candidatures. Les 3 candidatures retenues sont EVO-REV de Béruges, ESPACE 3 ARCHITECTURE de Biard et TRANSVERSAL de Poitiers ont déposé leur offre pour le 5 décembre pour la présentation devant la commission d'appel d'offres le 17 décembre.



La désignation de l'architecte sera présentée lors de la réunion du conseil municipal du 14 Février 2020.

La commission d'appel d'offres : de gauche à droite :

Jacky Grangeon, Christian de Chalain, Jean-Marie Vriet, M^{me} ; Alix Courvoisier de l'AT86 et Jean-Luc Maerten.



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME



La commune de Jardres dispose d'un Plan local d'urbanisme approuvé par délibération le 9 novembre 2004. Par délibération du 24 mars 2016, le Conseil municipal a décidé de prescrire la révision de ce PLU.

Les études de la révision du PLU ont été réalisées pendant deux ans.

Le 6 décembre dernier, le dossier de PLU a été arrêté et le bilan de la concertation a été dressé par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers Communauté urbaine.

Suite à l'arrêt du projet par le conseil communautaire, la phase de consultation commence.

En effet, le conseil communautaire a constaté que les phases préparatoires ont été réalisées, que le projet est suffisamment abouti pour consulter les différentes Personnes Publiques Associées - PPA (Etat,

Chambres consulaires,...) et consultées (Institut national de l'origine et de la qualité dans les zones d'appellation d'origine contrôlée, Centre national de la propriété forestière...) qui ont 3 mois à réception du dossier pour faire part de leurs observations.

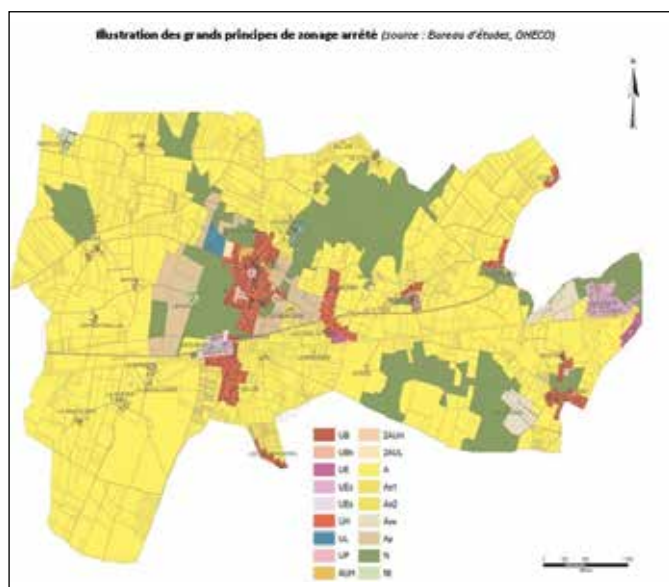
Ensuite, ce même projet accompagné notamment des avis PPA reçus, sera soumis à enquête publique durant un mois environ (au second trimestre 2020), temps dédié à l'expression du grand public sur le dossier.

Le dossier de PLU arrêté se compose de différentes pièces dont le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation.

Ces documents seront directement opposables aux futures autorisations de construire lorsque le PLU révisé sera approuvé (fin d'année 2020).

Sans attendre l'enquête publique, qui aura lieu après le retour des observations des PPA, ce projet de PLU arrêté est notamment consultable à l'accueil de la Mairie.

Toutefois, votre attention est attirée sur le fait que les observations, demandes de modifications éventuelles ou de précisions ne pourront être consignées et étudiées que si vous les exprimez durant la phase d'enquête publique dans le registre dédié et/ou auprès du commissaire enquêteur qui sera alors désigné.



Les différentes étapes

- 24 mars 2016 : prescription de la révision du PLU par le conseil municipal
- 17 février 2017 : validation de la poursuite de la procédure de révision par Grand Poitiers Communauté urbaine après accord de la commune
- 2018-2019 : phases d'études de la révision du PLU
- 6 décembre 2019 : arrêt du projet de PLU par le conseil communautaire
- Courant 2020 : consultation des Personnes Publiques Associées (PPA), enquête publique, approbation du PLU par le conseil communautaire et mise en application.

Tous les ans, en octobre, la commission municipale invite toutes les associations pour la préparation du calendrier des fêtes 2020 et l'organisation de l'utilisation des locaux communaux par les associations.



CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS 2020

JANVIER

- 13 - **lundi** : Voeux du maire
- 19 - **dimanche** : Après-midi jeux – Pressec-Champêtre
- 28 - **mardi** : Brioche de l' AIRPC

FÉVRIER

- 2 - **dimanche** : Concours de belote Anciens combattants
- 7 - **vendredi** : Collecte de sang - DSB
- 7 - **vendredi** : Assemblée générale du Comité des Fêtes
- 8 - **samedi** : Soirée du Football Club - FCJ
- 16 - **dimanche** : Loto APE
- 23 - **dimanche** : Repas des chasseurs - ACCA

MARS

- 15 - **dimanche** : 1^{er} tour des élections municipales
- 19 - **jeudi** : Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie – Anciens Combattants
- 21 - **samedi** : Troc Vert de Printemps – DSB – Art floral – Bibliothèque municipale
- 22 - **dimanche** : 2^e tour des élections municipales
- 28 - **samedi** : Veillée des « Gens de Cherves »

AVRIL

- 3 - **vendredi** : Théâtre - Les Marjolons de la Tour
- 4 - **samedi** : Théâtre - Les Marjolons de la Tour
- 5 - **dimanche** : Théâtre - Les Marjolons de la Tour
- 10 - **vendredi** : Théâtre - Les Marjolons de la Tour
- 11 - **samedi** : Théâtre - Les Marjolons de la Tour
- 26 - **dimanche** : Banquet de l'ACCA
- 26 - **dimanche** : Brocante Pressec-Champêtre

MAI

- 8 - **vendredi** : Cérémonie et banquet des Anciens combattants
- 16 - **samedi** : 10 heures de Folk
- 30 - **samedi** : 50 ans du FCJ

JUIN

- 14 - **dimanche** : Brocante - Comité des fêtes
- 19 - **vendredi** : Repas des bénévoles brocante - Comité des fêtes
- 20 - **samedi** : Fête de la Saint Jean - Municipalité
- 30 - **mardi** : Fête de l'école à Jardres - APE

OCTOBRE

- 8 - **jeudi** : Réunion de l' AIRPC
- 10 - **samedi** : Troc Vert d'automne – DSB – Art floral – Bibliothèque municipale
- 10 - **samedi** : Soirée du Comité des fêtes
- 18 - **dimanche** : Fête Pressec-Champêtre

NOVEMBRE

- 11 - **mercredi** : Cérémonie Anciens Combattants et maisons fleuries par la municipalité
- 28 - **samedi et dimanche 29** : Marché de Noël – Passion d' Anaïs

DÉCEMBRE

- 11 - **vendredi** : Collecte de sang - DSB
- 13 - **dimanche** : Balade hivernale, course pédestre, Les Baladins de Jardres
- 18 - **vendredi** : Goûter des aînés – Commission d'Aide Sociale
- 19 - **samedi** : Repas de Noël – FCJ
- 20 - **dimanche** : Arbre de Noël du Comité des fêtes

TOUR DE FRANCE

Mercredi 8 juillet Châtelailon-plage - Poitiers • **Jeudi 9 juillet** Chauvigny - Sarran

GRAND POITIERS Communauté urbaine

Dotation de matériel sportif aux communes

La délibération-cadre sur la compétence facultative « animations sportives de Grand Poitiers Communauté urbaine » voté au conseil communautaire de septembre 2018 a confirmé, l'appui solidaire aux communes pour favoriser le fonctionnement quotidien des actions sportives locales. Par cette décision, la dotation de matériel sportif existante dans l'ex GP13 est étendue aux 40 communes de Grand Poitiers.

Le montant alloué à la commune de Jardres est de 1 000 € TTC. Cette somme a uniquement vocation à acheter du matériel sportif pour les différents acteurs de la commune.

Trois associations sportives de Jardres, Le Football Club, La Gym Volontaire et les Baladins de Jardres ont bénéficié chacune d'un tiers de cette somme.



C'est par une agréable soirée d'été que la municipalité et les associations ont accueilli vers 18h30, derrière le presbytère, leur fidèle public qui ne voulait pas rater ce 3^e rendez-vous de la fête de la Saint-Jean.

Comme annoncé et présenté par Patricia Latini, le programme riche et varié a débuté par le Défi Pirate proposé par Kristel Verlhac racontant les aventures d'un capitaine de vaisseau Pirate, lady Trafalgar, venu chercher de jeunes recrues pour reconstituer son équipage. Les jeunes enfants ont su remporté avec brio le défi du lancer de couteau !



Puis, Ludmila Polo, adjointe, invitait l'assistance à l'apéritif offert par la municipalité après avoir remercié tous les partenaires, les associations et tous ceux et toutes celles qui ont œuvré pour l'organisation et la mise en place de cette fête.

L'appétit ouvert, une longue file s'installe très vite autour de la buvette, les espaces restauration et pâtisserie.

Après avoir fait preuve de patience, il fallait se frayer un passage pour s'installer sous le tivoi, et assister au concert des Cactus Riders, groupe de quatre copains qui rend hommage aux plus grandes légendes du Rock & Roll des années 50 : Elvis Presley, Chuck Berry, Jerry Lee Lewis, Little Richard, Eddie Cochran, Bill Haley, et beaucoup d'autres encore. Les danseurs du club "les BB of Rock&Roll" ont enflammé la piste de danse pour le plaisir de tous.



A la tombée de la nuit, c'est le moment tant attendu des enfants avec la distribution des lanternes préparées par la bibliothèque et l'arrivée sur-

prise des elfes du peuple des Dookas. Ils chantent et racontent l'histoire de leur peuple et de leur quête de magie auprès des enfants de Jardres.



C'est sous la conduite des Balladins de Jardres, que toute la troupe se met en ordre de marche pour la retraite aux flambeaux, animée par les percussionnistes du groupe Batucabraz qui assurent l'ambiance tout au long du parcours avec les échassiers de la compagnie l'Intrépide et les peluches géantes adorées des enfants.

Au retour du long défilé, les Batucabraz ont proposé un véritable récital, faisant voyager le public jusque vers Rio de Janeiro avec la surprenante prestation de leur danseuse Brésilienne, qui sous les applaudissements, a capté tous les regards.



La nuit, particulièrement calme, a permis d'apprécier le spectacle fascinant et féerique des jongleurs de feu qui termineront leur prestation par l'embrasement du feu de Saint Jean suivi de la deuxième partie du concert des « Catus Riders » qui se prolongera très tard dans la nuit...

La municipalité se félicite de la réussite de cette 3^e

édition et s'accorde à dire que c'est la plus belle. Ils associent les présidents des associations, les bénévoles, Raphaël et Cyrille des services techniques, Gérard Nédaud, Gilles Bigot, François Fombour, les artistes de l'Intrépide Cie, les Cactus Riders, les Batucabraz... sans qui cette fête n'aurait pas connu un tel succès.






Menuiserie Vriet & Fils
BOIS - PVC - ALU
Fabrication & Pose, Menuiseries sur mesures
 Escaliers, Cuisines, Volets roulants, Stores, Portails, Isolation...
 La Vallée du Pont - 86800 St Julien l'Ars

05 49 56 81 19

vrietfils@orange.fr - www.vriet-menuiserie.fr



Goûter de Noël : « La Rencontre » de plaisir et de bonheur

Cette année, pour le 10^e anniversaire du goûter de Noël, la Commission Municipale d'Action Sociale a souhaité, étendre le critère de sélection aux personnes âgées de 70 ans et plus et de proposer un spectacle musical « La rencontre » qui rend hommage aux trois chanteurs Brel, Ferré et Brassens. Les 146 personnes recensées, résidentes à Jardres et âgées de 70 ans ont reçu leur invitation pour ce rendez-vous annuel. Le vendredi 13 décembre, 125 invités ont donc été accueillis par les organisateurs, à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain » pour partager le goûter offert par la municipalité. Après le grand moment des retrouvailles, les convives se sont installés autour des tables joliment décorées pour écouter le mot d'accueil du Maire qui a souhaité la bienvenue à l'assistance et présenté les trois musiciens.



Une table, trois chaises, une guitare, un piano et un accordéon : c'est le décor simple dans lequel les trois copains ont débuté leur concert en rappelant l'histoire de cette soirée mythique du 6 janvier 1969 où les trois géants de la chanson française s'étaient rencontrés, pour la première et unique fois, dans un petit appartement parisien, à l'initiative du magazine Rock & Folk dont la photo est restée célèbre. Ces trois amis, fan d'un immense artiste ont décidé en 2005 de faire vivre les répertoires de Georges Brassens, Jacques Brel et Léo Ferré. Tour à tour, Michel, Philippe et Jacky vont démontrer qu'ils connaissent parfaitement leurs artistes préférés, des interventions entrecoupées par quelques anecdotes et beaucoup de réparties humoristiques. Puis, les 3 artistes enchaînent en duos et trios les chansons qu'ils ont arrangées et mises à leur sauce : « Les bonbons » sur la musique de « C'est extra », « Les copains d'abord » sur celle des « Bonbons » ou « Avec le temps » sur les accords des « Copains d'abord ». Pour le grand plaisir des spectateurs, ils terminent leur spectacle par un medley reprenant les grands classiques de Brel, Brassens et Ferré. Après ce moment de divertissement les convives apprécient le chocolat chaud et le café, accompagnant la brioche, les chouquettes et les clémentines servis par les membres du conseil municipal et de la commission. Un bel après-midi d'amitié, que l'on pourrait aussi nommer « La rencontre », rendez-vous attendu et apprécié par tous, permettant de discuter avec les amis de longue date et de faire connaissance avec de nouveaux habitants. Il est très important de conserver ce lien social entre jardrais et de partager ces petits moments de bonheur au cœur de notre village.

JPV Pub & Com

Agence de Communication • Création & Impression
au service des Associations, Commerçants, Artisans et Collectivités

www.jpvpubetcom.fr

22 route de Poitiers 86800 St Julien l'Ars - 05 49 51 37 79 pubetcom86@orange.fr



Nous avons besoin de vous !

Depuis 2017, Jardres s'inscrit dans la démarche d'une meilleure connaissance de la biodiversité de sa commune. Connaître ce qui nous entoure c'est mieux ressentir la nature mais aussi ceux qui y vivent. Il ne s'agit pas de promouvoir une quelconque méthode de pensée, de culture ou de consommation mais simplement de partager ensemble des espaces naturels d'échanges et de savoirs.

Dans ce but, Jardres a intégré le projet "Mon Village, espace de biodiversité" et l'association "ABEILocales" pour que chaque habitant, qui le souhaite, participe activement à la connaissance de cette biodiversité.

Nous avons donc mis en place :

- Un carré biodiversité - près de la salle des fêtes - petit observatoire de quelques mètres carrés laissé en l'état pour observer les insectes et les fleurs locaux.
- Des petites maisons à insectes ont été aussi réalisées avec les écoles

- Des ruches situées rue de la gare - vie d'une abeille domestique et sauvage, récupération de miel, pollinisation. Ces ruches ont également fait l'objet d'une étude/présentation et d'une BD en classe ;

L'association envisage d'acquérir du matériel qui sera mis à disposition des communes pour la gestion des ruches. La commune a fait l'acquisition d'un verger de 1630 m², rue de la gare à proximité du rucher pour la réalisation de ce projet.

Un passage stabilisé sera réalisé pour rejoindre le verger et le rucher et un panneau signalétique sera installé.



Habitants de JARDRES, ces espaces GRATUITS SONT LES VOTRES !

Quel que soit votre âge, que vous soyez amateur ou expert, vous êtes invités à venir voir, aider, et entretenir ces lieux, les améliorer ou trouver d'autres idées... D'en connaître leurs aléas, leurs contraintes mais aussi d'en récolter leurs fruits. Soyons acteurs et non simples critiques de notre territoire et de notre environnement.

Coralie, étudiante en Master 2 (BAC +5) en Sciences Humaines et Sociales à l'Université de Poitiers, dans le cadre de son stage auprès de l'association ABEILocales propose aux habitants de Jardres une enquête qui servira à valider son année. Cette enquête sous forme d'un questionnaire anonyme permettra de donner leur avis sur le bénévolat environnemental et leur vision des groupes locaux (groupe d'habitants bénévoles œuvrant pour des projets communaux). Ceci afin de pouvoir mieux comprendre leurs attentes et ainsi mieux cibler les actions de l'association et des communes partenaires. Ce questionnaire, disponible du 6 janvier au 7 février 2020, pourra se faire en ligne ou sur papier. La mairie communiquera les formalités de participation.



JARDRES « village fleuri »

Tous les ans, Jardres est récompensée par le département dans le cadre du concours des villes et villages fleuries comme en témoignent le fleurissement du bourg. Cet embellissement est le résultat du travail des employés communaux qui créent ces massifs en associant couleurs et variétés. Le Jury Départemental s'est déplacé cet été dans les communes inscrites au concours 2019 et, sur la base de 63 critères très précis, il a établi le palmarès 2019 des Villes et Villages Fleuris.

Jardres a obtenu le 4^e prix départemental des communes de 1001 à 2500 habitants.





"La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté."
François Mauriac

Votre bibliothèque vous propose près de 3600 livres, soit 1730 documents adultes et près de 1900 documents enfants et a accueilli plus de 3800 visiteurs sur l'année 2018, dont 44 nouvelles inscriptions.

EXPOSITIONS : "les chevaux", "la Terre est ma couleur" les singes "singeries c'est vite dit", "Jardiner naturellement", "carnet de voyages", productions d'écrits des élèves de l'école de Jardres, peintures de l'artiste peintre Xavier Jallais et de ses élèves, "les chats".

A chacune d'elle un quizz est mis à disposition. Et pour chaque quizz sans faute : Un lot au choix !
En 2020, exposition : « Les loups »

L'accueil des classes se fait avec une lecture suivi d'un temps d'échange avec les enfants puis le prêt de livres suivi du quizz portant sur l'exposition s'ils le souhaitent.

En 2019, nous avons vu la différence entre un conte et une histoire, puis le travail de l'imagination en inventant une histoire autour d'images d'albums proposées. Nous avons appris ce qu'était un kamishibai et son butai, à travers la lecture d'un Kamishibai !

L'Heure des "Bouts d' choux" a toujours beaucoup de succès.

Ce temps est ouvert aux enfants et leurs "hounous" de 0 à 2-3 ans. Nous accueillons de 10 à 15 enfants. Les "ptis bouts" sont toujours réactifs aux histoires et comptines qui leur sont proposées.

Ce temps est animé par Bernadette. Merci !



L'heure du Conte : Temps de lecture pour les enfants de 3 à 6 ans.

Des racontés tapis et histoires cousues, kamishibais, histoires participatives et autres histoires sont racontées aux enfants. Cette année : "Petite taupe ouvre moi ta porte", "le bain de Berk", "L'ogre le loup et le gâteau", "Histoire de OH!" et bien d'autres ... Un vrai succès ! Les enfants aiment beaucoup ces histoires "vivantes". Côté animation, de petites activités sont toujours à disposition sur le bureau pour les petits et les plus grands qui le souhaitent : coloriages, histoires à terminer, mots croisés, coloriages magiques...

A l'occasion du carnaval, un atelier fabrication de masques a été proposé. Nouveauté cette année, un atelier maquillage a été mis en place. Un franc succès ! Les enfants ont adoré, et les parents aussi !



La vallée des singes : En mars, nous avons eu le plaisir d'accueillir la vallée des singes ! Magalie, responsable pédagogique animalière est venue expliquer et présenter aux petits, comme aux plus grands, la vie des singes, à travers leurs comportements sociaux, leur locomotion, leur alimentation, les menaces et dangers qu'ils encourent, ainsi que les solutions. Afin de mettre en application ces enseignements un jeu d'équipe est proposé aux enfants. L'après-midi se termine par un goûter.





Le troc vert de printemps : Comme tous les ans la bibliothèque participe au Troc vert en association avec les donateurs de sang et l'Art Floral.

Pour Pâques, l'association Art Floral de Jardres a animé l'atelier "Pâques floral". Les enfants ont pu créer une composition florale sur le thème de Pâques. Un atelier autour des œufs était proposé aux plus petits. De très belles réalisations ! Bravo aux enfants et merci à Isabelle et Philippe !

La Saint-Jean, comme tous les ans, les associations et la municipalité se réunissent pour la St Jean. Cette année, 2 ateliers fabrication de lampions ont été proposés. Les enfants sont toujours ravis de déambuler avec les lampions de leur fabrication.



Le Père Noël passe et repasse à la Bibliothèque



Samedi 14 décembre, à la suite de l'heure du conte et de l'atelier de décorations de Noël, les enfants ont eu la surprise de voir arriver le Père Noël. Après sa distribution de friandises il a rejoint les plus grands pour le goûter offert par la bibliothèque.

Comme il adore les enfants, Il est également passé au Relais Assistantes Maternelles (RAM) le vendredi 20 décembre pour embrasser les 14 bambins accompagnés de leur assistantes maternelles. Il a pris la pose pour une photo souvenir et a promis de revenir la nuit de Noël avec les joujoux commandés.



N'hésitez pas à consulter le site de la mairie de Jardres pour découvrir nos dernières nouveautés et animations en cours...

<http://www.jardres.fr/fr/information/72630/bibliotheque-nouveautes>

Bibliothèque Municipale de Jardres 05 49 89 00 41 - biblio.jardres@gmail.com

Horaires d'ouverture : mercredis : 10h30 à 12h30 et 16h à 18h30 ; vendredis : 16h à 19h ; samedis : 10h30 à 12h

REMERCIEMENTS DE MAËLLE



Maëlle Recoupé

C'est après une grande réflexion que je quitte mes fonctions au sein de la bibliothèque à compter du mois d'octobre.

Après mes 2 années passées au sein de la bibliothèque, je tiens à remercier toute l'équipe de bénévoles qui m'a soutenue et aidée pour le prêt des livres lors des permanences, pour les animations, mais aussi à chaque "réaménagement de la bibliothèque". Je remercie aussi les employés communaux pour leur disponibilité et leur gentillesse et bien évidemment la municipalité pour la confiance qu'elle m'a accordée durant ces 2 ans. Enfin, je souhaite la bienvenue et bonne continuation à Isabelle Favre qui reprend les rênes !

« Partir n'est pas abandonner ou recommencer... Partir, c'est poursuivre son chemin en étant armé de son vécu et le l'enseignement des expériences passées. »

► Rentrée scolaire 2019 / 2020



Une rentrée scolaire en toute confiance

Après les grandes vacances scolaires, c'est le grand jour pour les 124 élèves de l'école de Jardres.

Comme les rentrées précédentes, c'est toujours l'affluence sur le parking et sur la route de la mairie avec les parents qui accompagnent leurs enfants exceptionnellement ce jour de rentrée.

De sa traditionnelle estrade dans la cour de l'école, la directrice Madame Kurdian souhaite la bienvenue aux parents et aux élèves et précise les consignes et les horaires de fonctionnement et présente son équipe pédagogique, la même que l'année dernière.

Par ailleurs c'est Ingrid Favron qui officiera dans le cadre des différentes décharges des enseignantes et Éric le titulaire remplaçant.



Dans le cadre de la loi Blanquer, « Pour une École de la confiance » la directrice précise que seront affichés dans toutes les classes les drapeaux français et européen, ainsi que les symboles républicains et les paroles de la Marseillaise.



L'effectif de 124 élèves, légèrement en baisse, est réparti en 5 classes.

- CE2 - CM1 :** M^{me} Delphine Kurdian, directrice avec 24 élèves (15 CE2 et 9 CM1)
- CE2 - CM1 :** M^{me} Stéphanie Lebeau avec 23 élèves (14 CE2 et 9 CM1)
- CM1 :** M^{me} Marina Petipas avec 26 élèves
- CM2 :** M^{me} Nathalie Célerier avec 25 élèves
- CM2 :** M^{me} Audrey Huteau avec 26 élèves

◀ **De gauche à droite, 1^{er} rang :** Nathalie Célerier, Delphine Kurdian, directrice, Stéphanie Lebeau et Fabienne Grelier, Auxiliaire de Vie Scolaire.

2^e rang : Éric Mazot, remplaçant rattaché à l'école de Jardres, Marina Petipas, Audrey Huteau et Ingrid Favron, en complément M^{me} Petipas et décharge de direction.

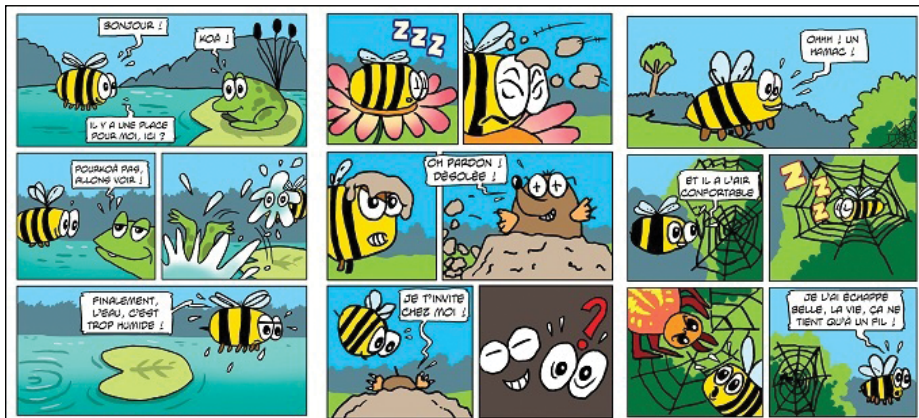
◀ **L'accompagnement aux devoirs** est animé par 5 bénévoles, Béatrice CHAUMET, Gislaine BOURDHEIL, Sylvie GRANGEON, Gilles PRUNIER et Philippe DARDILLAC.

Les séances sont proposées 2 fois par semaine, le lundi soir et jeudi soir de 16h30 à 17h30, pour les enfants inscrits à la garderie de Jardres. L'inscription est annuelle, l'enfant a le choix d'en bénéficier ou pas. Ils sont pris en charge par groupe de 4/5 enfants par un bénévole.



Festival de la BD à Jardres !

Suite au projet sur la biodiversité, les classes de CE2 et de CE2-CM1 ont réalisé des planches de BD avec l'aide de l'auteur illustrateur pour enfants, Luc Turlan.



► Cantine : Ouverture d'un self-service à l'école Maurice Fombeure



Jean-Luc Maerten, maire de Jardres, accompagné de Jean-Marie Vriet, adjoint et d'André Angotti, de la Société Cégécom de Poitiers, a présenté le tout nouveau self-service mis en place dans l'école primaire de la commune. Il est servi 117 repas chaque jour depuis le premier jour de cette rentrée scolaire de septembre pour un coût d'investissement de 7.000€.

Le choix de l'implantation de ce self a été mené depuis plusieurs mois, en concertation avec les élus, le personnel communal, les enseignantes et les parents d'élèves.

Pour faire aboutir ce projet, la commune a fait appel à un spécialiste de l'organisation des cantines scolaires qui travaille aux côtés des collectivités, André Angotti qui avait déjà réalisé celui de Pouillé.

Le maire précise: « Il était important d'apporter une solution pour lutter efficacement contre le bruit, le gaspillage et permettre d'avoir un service de qualité au niveau des plats chauds contrairement au service à table. L'ergonomie des lieux est très appréciée par le personnel en charge du service et enfin la fluidité permet de traiter le nombre important d'élèves dans de bonnes conditions. »

Quand on sait que le moment « cantine » pour un élève est important à plusieurs points de vue : répondre aux besoins physiologiques, développer l'autonomie, favoriser la convivialité et les relations à table, permettre aux enfants de vivre un temps de détente, développer une éducation nutritionnelle grâce à une nourriture équilibrée, variée et identifiée par les enfants, le pari est réussi quand on écoute les remarques positives des élèves à la sortie de ce moment de repas.

Ce concept sensibilise les enfants au tri sélectif. A la fin de leur repas ils rapportent leur plateau et séparent les déchets alimentaires et non alimentaires ainsi que leurs couverts. Les parents sont eux aussi très satisfaits de ce nouveau service mis en place dans la commune dans la continuité de celui de Pouillé (même RPI).



Le retour des enfants

LE SELF C'EST LA VIE !

Il y a des tables pour choisir ce que l'on veut, c'est plus pratique. On peut se mettre avec nos amies. On a un plateau et des serviettes en papier. On n'est pas obligé de prendre l'entrée et le dessert. A la fin, on trie les déchets pour ne pas polluer.

Capucine et Margaux.

Le self à l'école de Jardres ce qu'on n'aime pas : on ne peut pas se servir le plat chaud et aussi attendre à la queue mais ce qu'on aime surtout : c'est qu'on peut se mettre avec nos copines. Il y en a qui font du bruit dans la cantine... Ce que l'on aime surtout c'est les bons petits plats ! Et les cantinières sont gentilles.

Lise et Angela

LE SELF PARFAIT

C'est un endroit où l'on mange, c'est la cantine. On prend les couverts, une entrée ensuite le plat chaud puis le dessert, on va à une table et on mange, on trie et on range. On ne peut pas reprendre du dessert, on peut reprendre du plat chaud et de l'entrée. Et on mange en silence !

Victor et Enis



Le personnel communal en charge du self-service et de la surveillance des élèves dans la cour d'école.

De gauche à droite :

Mérian Lechekab, Lucie Polo, Sandrine Fouché et Christine Trouillon.

► REGROUPEMENT SCOLAIRE

EFFECTIFS PAR CLASSES												
TERCÉ					POUILLÉ			JARDRES				
PS	PS / MS	MS / GS	MS / GS	GS / MS	CP	CE1	CE1 / CE2	CE2 / CM1	CE2 / CM1	CM1	CM2	CM2
26	25	26	25	24	24	25	22	24	23	26	25	26
126					71			124				
TOTAL : 321												

L'effectif du SIVOS compte 321 élèves : 126 à Tercé, 71 à Pouillé et 124 à Jardres.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS SCOLAIRES 2019/2020 DU SIVOS				
Communes d'origine des enfants	Ecole de Jardres*	Ecole de Pouillé*	Ecole de Tercé	Totaux
Jardres	44,5	20,5	44	109
Pouillé	25	12	32	69
Tercé	49,5	36,5	50	136
Sous-totaux	119	69	126	314
Chauvigny	3	1,5		4,5
Fleuré	0,5			0,5
Valdivienne	0,5			0,5
Archigny	0,5			
La Chapelle viviers	0,5	0,5		
Totaux	124	71	126	321
* 0,5 correspond à un enfant domicilié dans une commune une semaine sur deux				

► Visite du Père Noël à la garderie municipale

Le Père Noël n'oublie jamais les enfants de la garderie municipale et cette année encore, sa visite a provoqué l'exaltation des plus grands et l'émotion des plus petits.

Le Père Noël, très généreux a fait la distribution des nombreux cadeaux, vite déballés et vite opérationnels. Sandrine, Christine et Lucie du service scolaire ont réuni les enfants devant le sapin, heureux de montrer leurs cadeaux pour la traditionnelle photo souvenir.

La visite s'est terminée par la distribution des bonbons et friandises accompagnée de bisous avant que le Père Noël souhaite un joyeux Noël aux enfants et au personnel.





L'Association des DSB Jardres - Lavoux tient à remercier nos donateurs, nos bénévoles, nos Municipalités. En 2019, quatre collectes se sont déroulées l'après-midi de 15h à 19h.

**Contact : La Présidente Chantal LEBEAU, 15 rue de la Fosse Couturier – Jardres
Tél. 05 49 56 68 64 – 06 45 28 64 26 – bernard.lebeau966@orange.fr**

Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour assurer les besoins en transfusion des patients.
SOYEZ GÉNÉREUX, tout le monde peut avoir besoin d'aide, DONNEZ VOTRE SANG !

DATES DES COLLECTES EN 2020

Jardres : Vendredi 7 Février – Lavoux : Lundi 8 Juin et jeudi 6 Août – Jardres : Vendredi 11 Décembre.
DATES DES TROCS VERTS : Samedi 21 Mars et Samedi 10 Octobre

Existe-t-il un désintérêt de la population pour le don de sang ?

Ce n'est pas certain puisque, comme nous l'avons constaté, à chaque événement grave comme les attentats de Paris et de Nice ou lors d'accidents régionaux (collision d'un car scolaire avec un train lors de laquelle six adolescents ont perdu la vie), la population se mobilise spontanément, sans appel des autorités, pour venir en aide aux blessés en réalisant des dons de sang. Or, au moment où surviennent ces drames, les produits sanguins étant déjà en stock, les besoins pour les victimes sont déjà satisfaits.

Il est essentiel que les campagnes de communication se focalisent sur les milliers de receveurs de produits sanguins dont les besoins sont quotidiens : leucémie, drépanocytose, opération du cœur, hémorragie de la délivrance lors d'un accouchement, cancers, soins palliatifs, accident de la voie publique.... Pour le grand public, la durée de conservation des produits sanguins labiles est probablement méconnue et il serait bon de la rappeler régulièrement. Elle est de 7 jours pour les plaquettes (depuis mai 2018) et de 42 jours pour les globules rouges.

La Fédération a lancé un état des lieux de la collecte afin d'apporter sa contribution aux réflexions en cours. Une participation massive des associations permettra d'avoir une vision réelle de ce qui se passe sur le terrain.

En France, le don de sang est bénévole, volontaire, non-rémunéré et sans profit. La première loi relative à la transfusion, qui date de 1952, a posé ce principe, qui a été réaffirmé en 1993 et en 1998. De cette exigence éthique découle une recherche de l'autosuffisance afin de garantir l'approvisionnement répondant à l'ensemble des besoins français à partir de la collecte réalisée en France.

Notre système solidaire, respectueux de la Dignité de la personne humaine, a prouvé son efficacité et qu'il n'était nul besoin de tomber dans ces dérives

qui conduisent, à terme, à une santé à plusieurs vitesses, et ce, toujours au détriment des plus pauvres. Nous avons la chance, en France, que tout patient soit traité de la même façon, ce qui n'est pas le cas partout en Europe.

Aussi, continuons à nous mobiliser pour que notre système – qui fait des émules dans le monde entier – perdure et permette de soigner tous les patients avec des produits sanguins de qualité et en quantité suffisante, et ce, à un coût acceptable par la collectivité.



Christian Diot, président de l'Union départementale des Donneurs de sang de la Vienne, à l'heure des décorations.

L'assemblée générale des Donneurs de sang de la Vienne en octobre dernier a montré une communauté de bénévoles inquiète pour l'avenir de leur noble cause. Avec la fermeture d'une douzaine de points de collecte en campagne et la perspective d'autres suppressions, le petit monde des donateurs de sang des champs est hypertendu. Face à ce constat implacable, Christian Diot a gardé son sang-froid, martelant devant ses troupes de bénévoles réunies :

« Je voudrais vous dire combien les valeurs humaines et le vivre ensemble sont au cœur de notre mouvement. C'est une très noble cause que nous proposons et que nous défendons. Soyez en très fiers ».



Chantal Lebeau a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale à titre de récompense et de remerciement pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et communale.

Assemblée générale du 1^{er} février 2019

Le Comité des Fêtes avait largement communiqué pour inviter le plus grand nombre de personnes à assister à son assemblée générale le vendredi 1^{er} février en insistant sur l'urgence de recruter de nouveaux membres.

Après le mot d'accueil du président et ses remerciements à l'assemblée, un film est présenté retraçant les activités de l'année 2018. Concernant les finances, le bilan laisse apparaître une excellente situation financière grâce au succès des différentes manifestations ainsi qu'aux subventions de la municipalité et du solde du Pays Chauvinois.

A la suite de ces bilans positifs, le président informe l'assistance de sa démission, de celle du secrétaire et du secrétaire adjoint et de deux autres membres.

Le président et le secrétaire expliquent que ces démissions sont liées essentiellement à des contraintes professionnelles et familiales et qu'aucun différend n'existe entre les membres de l'association. Le président précise : « C'est avec amertume et tristesse que je me retire, j'ai passé d'excellents moments avec toute l'équipe dirigeante et les bénévoles que je remercie sincèrement ».

La municipalité, comme l'assistance, lors des échanges qui s'en sont suivis, ont pris conscience de l'urgence de poursuivre les approches pour trouver une solution. Les bénévoles présents ont confirmé leur soutien actif, une adhésion et quelques contacts ont été enregistrés. Dans un premier temps, il est convenu d'organiser une réunion élargie aux nouveaux membres pour déterminer un nouveau bureau.



Lors de cette réunion, l'équipe restante du conseil d'administration et des nouveaux adhérents ont élu le nouveau bureau. Eric Delavier est élu président, fonction qu'il avait déjà occupé au départ de Laurent Fombeur.

Nouveau bureau

Président : Eric Delavier ; **Secrétaire :** Céline Boisset ; **Secrétaire adjoint :** Florian Prenant ;

Trésorière : Isabelle Benvenuto ; **Trésorière adjointe :** Florence Poitevin ;

Membres actifs : Franck Bois, Philippe Dardillac, Christine Delavier, Laurent Monory et Olivier Sanchez.

Animations 2019

Noël du Comité des Fêtes et de la Municipalité

Le Comité des Fêtes et la municipalité, chaque année, invitent les enfants de Jardres de moins de 10 ans pour un après-midi récréatif à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain ». Cette année, le comité des fêtes avait invité le cirque Johnny Circus. Un spectacle de qualité qui a conquis les grands

comme les petits avant l'arrivée du Père Noël. Les enfants sont très vite venus l'entourer pour recevoir leur Père Noël en chocolat. Ensuite, tout ce petit monde a regagné les tables du goûter, moment de convivialité qui permet aux parents de se retrouver entre amis.



On a chiné de la bonne humeur !

Bonheur ! C'est probablement le mot qui résume le mieux cette 13^e édition organisée par le Comité des Fêtes.

D'un côté des exposants ravis, de l'autre des organisateurs aux anges et au milieu des promeneurs et chineurs dont le départ tardif traduit la satisfaction.

1039 mètres de bonnes affaires

Les greniers se sont vidés et les maisons remplies. Les exposants interrogés ont dit avoir réalisé une bonne journée avec des ventes aussi bien l'après-midi que le matin. Une famille exposante confie : « Franchement c'est à Jardres que nous avons le

meilleur accueil. Le site magnifique est pratique pour s'installer et facile d'accès et en plus avec beaucoup de bienveillance. On nous offre, sur notre stand, le journal du jour, le café et ensuite l'apéro. Nous y reviendrons encore, c'est certain ».



En salle, 120 plateaux repas ont trouvé preneurs. Heureusement, certains avaient pris part à la randonnée en prévision de ces écarts diététiques. 142 adultes et 2 enfants marcheurs se sont engagés sur les deux parcours, de 11 et 15 km.

échasses et vélos géants des amateurs « de chez nous » ont assuré le spectacle.

La troupe professionnelle « les Zigomatiks » sur des

Les visiteurs ont pu admirer la précision de Richard Lallement, champion de France de sarbacane handisport, et tester leur souffle sur une cible de 17 cm de diamètre.



Des talents locaux révélés

Les mélomanes ont apprécié la musique traditionnelle poitevine jouée et chantée par nos artistes habituels, Martial Chartier, Martine et Thierry Naud, et Patricia, accompagnés pour la première fois de Noémie Pignoux qui a assuré du haut de ses 13 ans !

Dans la salle des fêtes, on pouvait admirer une exposition de peinture. Bravo à Annick Fombour, Françoise Chartier, Francine Mathé et Philippe Dardillac. La scène extérieure a accueilli deux défilés d'un jeune créateur de mode passionné de 16 ans, William Klomp. Félicitations à lui ainsi qu'à tous ses mannequins pour avoir accepté de vivre cette expérience inédite.



Talents recherchés

Vous savez chanter, danser, dessiner, peindre, faire rire. Vous êtes le roi du jonglage, du cracher de noyau ou du bruitage... Le Comité des Fêtes vous ouvre la scène lors de la brocante le 14 juin 2020. Faites-vous connaître !
Contact : 06 23 94 47 10.

Assemblée générale

Nous vous attendons nombreux à notre AG pour découvrir nos activités et pourquoi pas nous rejoindre.
Rendez-vous salle Multimédias (derrière la mairie)

vendredi 7 février 2020 à 20h30.

Animations 2020

Dimanche 14 juin : Brocante ; Samedi 10 Octobre : Soirée à thème - Dimanche 20 Décembre : Arbre de Noël



Éric Delavier a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'association du Comité des fêtes.



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT- AINÉS RURAUX - Club de Jardres

2019 Ami(e)s de Jardres, rejoignez-nous, il fait bon vivre au club des aînés.

"Les années se suivent, avec leur lot de sourires et de tristesses, mais jamais ne s'arrêtent". Cette constatation vaut aussi pour notre club qui, vaillamment, poursuit son bonhomme de chemin, malgré la diversité des activités développées ailleurs, à côté. Force est de constater que, telle la vieille comtoise qui égrène le temps, chaque premier et troisième jeudi des mois, on entend les rires, les exclamations, parfois un peu plus, des aînés réunis avec joie autour des traditionnelles activités. Ce lien aussi est entretenu par les retrouvailles, quasi mensuelles, autour d'une table qui respecte, un peu, les régimes des "tamalous" que nous sommes,



Le clap des cartes, sur nos vieux tapis, ne perd rien de sa malice, de sa vigueur, les sacs de toile bleue, bruissent, des mains qui mêlent et brassent les jetons, avant les tirages difficiles, souvent renouvelés, de ces 26 lettres du scrabble. Rien là de désuet, bien au contraire. Un signe, l'heure venue, on pousse un peu les tapis, et les assiettes garnies, les tasses et les verres reprennent leur droit de cité. Jamais oubliées, les pauses ponctuent comme le balancier de notre horloge, la vie de notre très cher club. Les murmures laissent entendre que les recrutements sont trop rares, que le renouvellement est délicat. Pourtant, inexorablement, avec la détermination de

notre président, les Aînés sont là, encore là, bien là. Un signe tout de même préoccupant, le club, devant les difficultés à « brasser » les tables de la salle des fêtes n'organisera pas de concours de belote en 2020.

N'hésitez pas, poussez la porte, il y a toujours une place pour vous qui, trop jeunes encore, pensez que plus tard ce sera assez tôt. Erreur !! C'est toujours l'heure de nous rejoindre. « Ne rigole pas trop parce que, demain, Pépé, c'est toi !!! ». A toutes et à tous, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020, avec bonheurs et santé en prime.

Daniel VEDRENNE



René Dupont a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale à titre de récompense et de remerciement pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et communale.



Jeanne BERTHON, Jeannette comme nous l'appelions tous, nous a quitté dans la discrétion, le 6 novembre, à l'âge de 92 ans. Née le 30 avril 1927, elle a toujours vécu à Jardres et connu tous les événements qui ont marqué la vie jardraise, la guerre, l'occupation, la gare et son dépôt de pierres, le Champ de foire, la transformation de son quartier de la Bardinerie, de la rue de l'Ormeau, de la Tour et du bourg... Son havre de paix était son jardin, de l'autre côté de sa route, où elle aimait s'y retrouver avec ses enfants et petits enfants. Elle a participé durant de nombreuses années aux 10 heures de Jardres et principalement dans l'équipe cuisine et restauration. Rappelons aussi qu'elle a été la nounou de beaucoup de petits jardrais et de petites jardraises qui gardent tous d'excellents souvenirs de cette "mamie gateaux". La municipalité adresse ses sincères condoléances à toute la famille.

Atelier broderie



En accord avec l'Art Floral, l'atelier de Broderie est ouvert un lundi sur deux, de 14h à 17h, en durée libre, sauf pendant les vacances scolaires. Les séances se déroulent dans la salle Multimédia, très adaptée à la broderie par son bon éclairage dans une ambiance des plus conviviales. Vous venez avec votre ouvrage ou votre projet que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e). L'atelier compte aujourd'hui une douzaine

de brodeuses et même un brodeur. Le jour de cette séance, le travail consistait à la fabrication d'une poule pour tenir les plats. Diverses techniques sont proposées : point compté, hardanger, broderie suisse, broderie de jours, broderie traditionnelle, etc... Vous pouvez assister à une ou deux séances d'essai si vous hésitez.

Calendrier 2020 : Séances les 3 et 17 février, les 9 et 23 mars, le 6 avril, les 4 et 18 mai, les 1^{er}, 15 et 29 juin.

Contact : Colette Bonnet au 05 49 41 16 57 – 06 08 07 15 21 – colette.bonnet3@wanadoo.fr

Merci aux 65 adhérents (hommes et femmes) qui ont fait confiance à l'association en 2018/2019 pour pratiquer une activité physique régulière et entretenir leur forme dans un climat convivial ainsi qu'à nos 2 animatrices diplômées FFEPGV.

La nouvelle saison a débuté le 9 septembre avec pour objectif de fidéliser nos adhérents et convaincre un nouveau public en favorisant l'accès à la pratique sportive sans crainte de ne pas « suivre le rythme ». Nos valeurs reposent sur ces fondamentaux : venir faire du sport en allant à son rythme et en se faisant plaisir (il n'y a pas de compétition, pas d'enjeux sportifs).

Notre objectif est aussi que chaque adhérent ait le sentiment d'appartenir à un groupe afin qu'il participe activement à la vie de l'association et peut être lui donner envie de rejoindre l'équipe de responsables-bénévoles qui œuvrent au fonctionnement de l'association. Cette implication a été démontrée lors de la fête de la Saint Jean avec quelques adhérentes présentes dès le matin pour aider au montage des stands et revenues le soir pour démonter, puis par la tenue des stands et avec les pâtisseries, confectionnées par un grand nombre d'adhérents, qui, une fois encore, ont ravi les papilles du public.



Des moments de partage ont lieu et permettent de renforcer le sentiment d'appartenance à un groupe associatif vivant et convivial : la galette des rois, le dîner de fin de saison au restaurant « La Belle Etoile » à Vouneuil sur Vienne pour les 2 groupes et un pique nique de fin de saison pour le groupe du matin.

La Gym Volontaire de Jardres se veut active dans la vie associative de la commune en aidant avec dynamisme et enthousiasme aux autres associations lors de leurs manifestations (la Ballade Hivernale, la Brocante ...) et en participant à l'élaboration et au bon déroulement de la fête de la St Jean.

Donc, si vous souhaitez faire du sport dans un club où le « sport santé » rime avec convivialité, nous vous invitons à nous rejoindre ; les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année.

Marie-Noëlle SARRAZIN

Saison 2019 / 2020

Les cours ont lieu de septembre à juin (sauf vacances scolaires) à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain »

ACTIVITÉS	JOURS	HORAIRES	ANIMATRICE	TARIF ANNUEL (licence EPGV + adhésion)
GYM ADULTES-ADOS Fitness, LIA, cardio, steps, renforcement musculaire (travail sur muscles des mollets/cuisses/fessiers/abdos/bras), assouplissements	LUNDI	19h30 à 21h	Sylvie LEGOUPIL	100 €
GYM ADULTES, adaptée aux séniors actifs Renforcement musculaire, assouplissements, travail de l'équilibre, de la coordination, de la préservation de la motricité, Pilate	LUNDI	10h30 à 11h30	Nathalie GRANAUDO	80 €



Le bureau

Présidente : Marie-Noëlle SARRAZIN • **Trésorière :** Lise CHEVALIER
Secrétaire : Chantal LEBEAU • **Adjointes :** Anne PAIN et Annie SARRAZIN • gym-volontaire-de-jardres@outlook.com



Marie-Noëlle Sarrazin a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de la Gym Volontaire



Le Football Club de Jardres permet la pratique du football pour les filles et les garçons dès l'âge de 5 ans. Les valeurs du club sont : plaisir, convivialité, solidarité, progression, combativité et ambition.

Le FC Jardres s'est 105 licenciés toutes catégories confondues, 24 dirigeants (dont 4 femmes), 4 éducateurs fédéraux formés et 1 arbitre évoluant au niveau régional.

Pour les jeunes : L'école de football du FC Jardres est le Groupement de Jeunes « Vallée Vienne et Moulière Chauvigny » comprenant les clubs de Bonnes, Chauvigny, Jardres, Lavoux-Linières, Pouillé-Tercé, Saint-Julien-l'Ars et Savigny-L'évescault. Selon la catégorie d'âge, l'enfant s'entraîne sur une des communes du Groupement. Le référent « Jeunes » du FC Jardres est Sébastien RECOUPÉ (06 11 64 19 88).

Pour les adultes : Le FC Jardres a 1 équipe féminine à 8 et 3 équipes hommes (2 équipes à 11 et 1 équipe à 8). L'équipe féminine participe au championnat à 8 du Poitou (79 et 86). L'équipe fanion évolue dans le championnat départemental 4 (poule C), l'équipe 2 participe au championnat départemental 6 (poule D) et l'équipe 3 participe au Critérium à 8 de la Vienne. Le responsable technique Seniors est Eddy BRANSWYK (CFF2, CFF3 et CFF4). L'équipe 2 est encadrée par Patrick BELLOT (CFF3). L'encadrement de l'équipe 3 est assuré par Johan BELOUIN.

Les entraînements sont les mercredis à 19h30 pour les filles et les mardis et jeudis à 19h30 pour les garçons.



Équipe 1



Équipe 2



Équipe 3



Équipe féminine



Remise de maillots offerts par Lépiois Bois industrie



L'année 2019 a été sportivement marquée par un maintien de l'équipe 1 après avoir accédé au championnat départemental 4 et un parcours en Coupe départementale Jolliet-Rousseau jusqu'en 1/8 de finales.

La soirée dansante du mois de mars a rencontré un beau succès avec 150 personnes réunies autour d'une tartiflette. L'animation football à l'occasion de la fête de Saint-Jean a conquis la vingtaine d'enfants venus participer.



Les festivités 2020 : Soirée dansante samedi 8 février ; Repas de Noël samedi 19 décembre

2020 sera également l'année des 50 ans du FC Jardres. Cet anniversaire sera célébré le samedi 30 mai 2020 à partir de 14h30 au stade municipal pour se terminer par une soirée cabaret à la salle des fêtes. Le programme complet sera diffusé prochainement.

Contacts : Nicolas LADJADJ : 06 19 07 40 22 – fc.jardres@orange.fr - <https://www.facebook.com/FCJardres/>
Secrétaire, James FOMBEUR : 7, rue de la Pascalière - Tél. 05 49 56 65 83 ou 06 85 36 36 52 - james.fombeur@orange.fr



Nicolas Ladjadj a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'association du Football Club de Jardres.

Remise de médailles



En novembre dernier le maire et le conseil municipal ont remis la médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale aux présidents d'associations, mais aussi aux bénévoles qui ont joué ou qui jouent encore un rôle important et indispensable pour la cohésion de notre commune que ce soit dans la vie associative comme dans la vie

communale : Annick Fombeur, Gisèle Mayaud, Anne Pain, Richard Lallement, François Fombeur, Laurent Fombeur, James Fombeur, Jacky Chebassier, Gérard Nédaud, et André Darthout.

C'est au domicile de Louissette Lochon que le maire lui a remis sa médaille et son diplôme.

Je tiens personnellement à les remercier, ainsi que tous les responsables d'associations pour leur investissement et leur dévouement au sein de notre commune. (voir en pages centrales)

Jean-Marie VRIET



Annick Fombeur



Gisèle Mayaud



Anne Pain



Richard Lallement



François Fombeur



Laurent Fombeur



James Fombeur



Jacky Chebassier



Gérard Nédaud



André Darthout



Louissette Lochon



En novembre dernier le maire et le conseil municipal accueillait à la salle des fêtes les présidents d'associations et les bénévoles qui ont contribué ou contribuent encore à la vie associative de la commune pour la remise de la médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale.

Après le mot d'accueil du Maire, Jean-Marie Vriet s'adressait à l'assistance : « Je suis très heureux et vous en remercie de voir que vous avez répondu en grand nombre à notre invitation et tout particulièrement la présence de l'ensemble des récipiendaires à l'exception de

Louissette Lochon qui a malheureusement des difficultés pour se déplacer ».

Il poursuit : « Le conseil municipal a donc souhaité vous remettre cette médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour, en cette fin de mandat, vous remercier de votre investissement dans la vie associative de Jardres. Nous savons tous combien votre engagement et votre dévouement sont importants pour l'animation et l'attractivité de notre commune et je vous en suis personnellement très reconnaissant ».

Jean-Marie VRIET



De gauche à droite : François Fombeur ; Thierry Naud ; Laurent Fombeur ; Valérie Chassint ; Nelly Boutillet ; Thierry Audousset ; Chantal Lebeau ; René Dupont ; André Darthout ; Philippe Dardillac ; Jean-Marie Vriet ; Raymond Breton ; Jérôme Princet ; Jean-Luc Maerten ; James Fombeur ; Nicolas Ladjadj ; Richard Lallement ; Laure Robieux ; Marie-Noëlle Sarrazin ; Gisèle Mayaud ; Éric Delavier ; Laurence Galpy ; Jacky Chebassier ; Laurence Brouard ; Annick Fombeur ; Gérard Nédaud et Anne Pain.

Les présidents d'associations : M. Jérôme PRINCET - ACCA ; M. Raymond BRETON - Anciens Combattants ; M^{me} Laure ROBIEUX - APE ; M. Philippe DARDILLAC - ART FLORAL ; M. René DUPONT - Aînés Ruraux ; M. Éric DELAVIER - Comité des Fêtes ; M. Nicolas LADJADJ - FCJ ; M. Thierry NAUD - 10h de Folk ; M. Thierry AUDOUSSET - TPJ Multimédia ; M^{me} Chantal LEBEAU - DSB ; M^{me} Marie-Noëlle SARRAZIN - Gym Volontaire ; M^{me} Valérie CHASSINT - Les Baladins de Jardres ; M^{me} Laurence BROUARD - Les Marjolons de la Tour ; M^{me} Laurence GALPY - la Passion d'Anais et M^{me} Nelly BOUTILLET - Pressec- Champêtre.

Les autres bénévoles médaillés : M^{me} Annick FOMBEUR ; M^{me} Gisèle MAYAUD ; M^{me} Anne PAIN ; M. Richard LALLEMENT ; M. François FOMBEUR ; M. Laurent FOMBEUR ; M. James FOMBEUR ; M. Jacky CHEBASSIER ; M. Gérard NÉDAUD ; M. André DARTHOUT et Louissette LOCHON.





16 novembre 2019 lors de la cérémonie de remise de la médaille du mérite associatif de la reconnaissance communale.



Cérémonie du 19 mars 1962

19 mars 2019, Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Lors de cette commémoration du 57^e anniversaire du cessez le feu de la guerre d'Algérie les anciens combattants ont déposé une gerbe devant la stèle du Square du 19 mars 1962 pour ensuite se rendre au monument aux morts pour une minute de silence en hommage à tous les morts pour la France.



Le président Raymond breton a lu le message de la FNACA et le maire celui de la secrétaire d'État :

« Nous nous recueillons en mémoire des victimes militaires. Ils étaient appelés et rappelés du contingent, militaires de carrière, forces de l'ordre, de métropole ou d'Afrique du Nord.

Ces événements ont profondément bouleversé notre pays et notre société. Nous en sommes les héritiers aujourd'hui. Voilà pourquoi il est essentiel que nous continuions à apporter à nos enfants, aux jeunes générations, des clefs de compréhension. Voilà pourquoi il faut continuer, inlassablement, à témoigner, à expliquer, à faire savoir ».

Au terme de la cérémonie, un vin d'honneur est servi à la mairie offert par la municipalité.



Commémoration du 8 mai 1945

Au petit matin de ce 8 mai 2019, la pluie persistante n'était pas des plus engageantes pour la cérémonie du 47^e anniversaire de la Victoire, marquant la fin de la seconde Guerre mondiale. Fort heureusement au départ du cortège, la pluie cesse.

C'est sous la musique du « Jour le plus long » que le cortège, mené par les portes drapeaux a rejoint la monument aux Morts pour le traditionnel dépôt de gerbes par le maire et le président des anciens combattants. Cette année, devant le constat du vieillissement des anciens combattants et pour ne pas laisser les drapeaux « au placard » la municipalité et les anciens combattants ont sollicité un jeune écolier pour la relève. Baptiste Augry, collégien en classe de 4^e, 13ans ½, après un temps de réflexion s'est porté volontaire.

La cérémonie a débuté par la remise du baudrier et des gants blancs par le maire, Jean-luc Maerten et le drapeau par Raymond Breton, le président des anciens combattants. Ensuite, Jean-Marie Vriet a rappelé la mission du porte drapeau et présenté le jeune Baptiste.

« La mission du porte-drapeau est absolument essentielle à la perpétuation de la mémoire de ceux qui ont risqué ou donné leur vie pour notre pays et ses valeurs. Cette mission est difficile, elle implique une présence par tous les temps, dans toutes les circonstances, une disponibilité personnelle motivée par la volonté de porter haut lors des cérémonies le drapeau d'une association et les couleurs de la France. Cette décision fait suite à sa participation à la cérémonie du 8 mai 2016 où Baptiste avait lu le message de la paix qui se terminait par :

Et moi, que puis-je faire pour la Paix ? Me souvenir, aller au Monument aux Morts, ne pas oublier ceux qui nous ont permis d'être libres. »

Aujourd'hui, 3 ans après, Baptiste met cette promesse en application en devenant porte-drapeau pour servir le devoir de mémoire et continuer à honorer les soldats jarrais morts pour la France.

« Baptiste, en acceptant cette mission de porte-drapeau, ton exemple, nous l'espérons, va ouvrir la voie à d'autres volontaires pour transmettre aux futures générations la sauvegarde du Devoir de drapeaux, vous représentez la mémoire des vies sacrifiées à la défense de notre pays et à la défense de nos libertés. La municipalité et les anciens combattants de Jardres te remercient très sincèrement pour cette volonté de servir et de donner de ton temps. Je veux aussi remercier tes parents pour t'avoir accompagné dans ta démarche. Merci à cette famille jarraise de 3 enfants, Baptiste, Julien et Angèle pour votre participation et votre engagement pour le devoir de mémoire ».

La cérémonie s'est poursuivie par la lecture de la liste des soldats morts au champ d'honneur. René Sanchez a partagé cette énumération avec trois jeunes élèves, particulièrement émus, Baptiste Fouché, Laetitia Recoupée et Enzo Fombeur.



Après la Marseillaise et l'Hymne Européen, la cérémonie se termine par « Le jour le plus long » et la présentation de l'exposition par J-M Vriet : « Il y a 75 ans, notre pays n'était pas en paix : Le mardi 6 juin 1944, le Jour J, les Alliés débarquent en Normandie pour libérer la France. « Ce n'est pas la fin, ce n'est même pas le commencement de la fin, c'est seulement la fin du commencement » avait dit Churchill. Beaucoup ont donné leur vie pour la Paix, se sont sacrifiés pour nous : ce sont des Héros. De cette page de l'histoire de France a été tiré le film « Le jour le plus long » qui retrace ce débarquement qui libéra la France. La chanson du film « Le jour le plus long » reprend ces paroles « Nous irons vers la victoire ». C'est le thème de l'exposition « Vers la victoire, la France au combat de 1942 à 1945 » que vous allez découvrir à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain ». Cette exposition relate comment, dès juin 1940, à Londres, le général de Gaulle s'efforce de démontrer que la France reste présente dans la guerre et qu'elle le sera jusqu'à la victoire pour conserver son rang de puissance mondiale. C'est autour du vin d'honneur offert par la municipalité que la population a découvert l'exposition suivie du banquet regroupant 42 convives.



Cérémonie du 11 novembre

Malgré une pluie persistante, de nombreux Jardrais sont présents aux commémorations de la fin de la Première Guerre Mondiale. Ce sont les premiers pas du jeune porte-drapeau, Baptiste Augry, 14 ans, intronisé lors de la cérémonie du 8 mai qui mène le cortège pour se rendre au monument aux morts.

Après le dépôt de gerbes et la minute de silence, René Sanchez fait la lecture des soldats Morts pour la France.

A la fin de l'appel, Jean-Marie Vriet précise : « L'année dernière nous avons recensé un soldat « Mort pour la France », Léon Genest, dont le décès a été retranscrit en 1921 sur les registres de Jardres mais n'apparaissait pas sur le monument aux morts, ni sur la plaque à l'église. Après des recherches, dont je remercie Adeline Augry de sa collaboration, nous avons retrouvé l'inscription de Léon Genest sur le monument aux morts dans le cimetière de Saint Martial en ville haute et sur la Stèle au jet d'eau à Chauvigny.

Léon Genest, au moment de sa disparition au combat le 25 octobre 1914 à 28 ans, était bien résident à Jardres mais ses parents qui habitaient à Saint Martial ont déposé en 1921 la demande d'inscription à Saint Martial. Comme habitant à Jardres, nous continuerons à lui rendre hommage dans la liste des soldats Morts pour la France ».

Après la sonnerie aux morts, Raymond Breton a présenté le jeune Julien Augry : « J'ai souhaité que le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre soit lu par un jeune garçon, C'est Julien Augry, qui s'est proposé avec l'accord de ses parents. Il a 11 ans, il est élève en 6^e au Collège de Chauvigny et il est le petit frère de Baptiste, notre jeune porte-drapeau. Merci Julien ». La Marseillaise et l'Hymne Européen clôturent cette cérémonie et le maire invite la population à la remise des prix des maisons fleuries et au vin d'honneur à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain ».



Concours de belote de la chandeleur



Manifestations 2020 : Dimanche 2 février : Concours de belote. **Judi 19 mars :** Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie. **Vendredi 8 mai :** Cérémonie et Banquet. **Mercredi 11 novembre :** Commémoration de l'armistice



Raymond Breton a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale à titre de récompense et de remerciement pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et communale.

• Assemblée générale



L'association de chasse de Jardres a tenu son assemblée générale le vendredi 28 juin, sous la présidence de Jérôme Princet et en présence des membres de son bureau, devant une bonne représentation des sociétaires.

Le président a ouvert la séance en rendant hommage à Jean Lochon, administrateur de 1970 à 2005, André Gros et Jean-Louis Breaudeau, décédés l'année dernière. Ce sont : la subvention communale, la vente des cartes d'adhérents et d'invités et le banquet avec plus de 100 convives qui permettent de maintenir une bonne situation financière, ainsi que le prix des différentes cartes.



Les lâchers de faisans et de perdreaux sont reconduits comme la saison dernière, à raison de 180 faisans et de 270 perdreaux, rouges, le tir de la grise étant toujours interdit. Le président s'est félicité du nombre de chasseurs, 37 cette dernière saison et s'est réjoui de la venue de jeunes, espérant une progression cette année. Il a fait le point de la dernière saison en précisant que les battues en commun (sangliers ou cervidés) avec les ACCA de Chauvigny, Pouillé, Bonnes et Saint-Julien-l'Ars sont de bons moments de convivialité à reconduire. Il a évoqué le projet de la construction de deux miradors.



Il a précisé que deux lièvres, morts de la tularémie, maladie infectieuse qui peut être transmise à l'homme, ont été trouvés. Le président demande d'être particulièrement vigilant et de revêtir des gants pour toutes manipulations.

Au fil de la saison

Le président se félicite de la progression du nombre de chasseurs qui passe de 37 à 42 soit 5 de plus.

La priorité du président était la réalisation des miradors. Avec le soutien des membres de bureau, 6 miradors ont été mis en place sur l'ensemble du territoire pour la sécurité des chasseurs et des promeneurs.

Le président tient à féliciter et à remercier les participants, sans lesquels le projet n'aurait pu aboutir.

La saison a été prometteuse dans la diversité des animaux sauvages à prélever ; sangliers, cervidés, chevreuils, lièvres et petits gibiers sans oublier la prédation du renard et des corvidés.



Le bureau

Président : Jérôme Princet. **Vice Président :** Fernand Hamon.

Trésorier : Eric Mirebeau. **Secrétaire :** Pascal Guillon.

Membres : Michel Paître, Hervé Breton, Max Aubrun, Jean-Noël Arlot, Christophe Moreau et Bernard Touzot, suppléant.

Manifestations 2020

Dimanche 23 février : Banquet de clôture de la saison réservé aux chasseurs.

Dimanche 26 avril : Banquet annuel.



Jérôme Princet a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'Association Communale de Chasse Agréée.

Le club des Baladins est un groupe de coureurs à pied (routes et chemins) qui partage dans un esprit convivial, le plaisir de courir et pour ceux qui le désirent franchir le cap de la compétition. Un certificat médical pour la course à pied et la compétition est obligatoire. La cotisation est de 25 €.

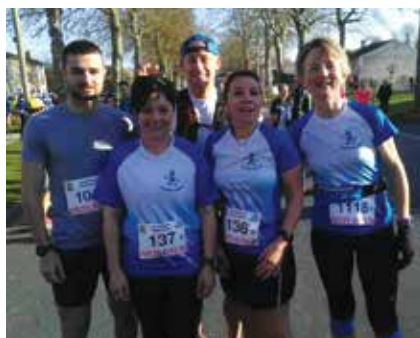
Entraînements : 9h le dimanche matin à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain », **17h 30 le mardi**, place du Kisque à Chauvigny et **le jeudi à 18h15** au Gymnase Jean Lathus à Chauvigny.
En projet une sortie club en octobre 2020 à Belle Isle en Mer qui reste à confirmer.

Contacts :

La présidente, **Valérie CHASSINT**, 18 rue des Groges à Jardres. Tél. **06 72 15 10 23**
Courriel : **valerie.chassint@gmail.com**

Vice-présidente : **Sylvie LEGOUPIL** 7 rue de la Vallée à Jardres. Tél. **06 60 20 88 25**
Courriel : **sylviejeanmarin@gmail.com**

Trésorière : **Magali BOUTET**. Tél. **06 63 22 60 05** - **www.lesbaladinsdejardres.fr**



Participation en mars aux foulées de Nieul l'Espoir et au Trail des Gorges du Chambon en septembre.



Une balade pluvieuse

Si la pluie a contrarié cette 11^e édition de la balade hivernale, elle a tout de même rassemblé près de 400 concurrents, pratiquement la même participation que l'année dernière.

Réputée pour être l'une des courses les plus conviviales de la fin d'année, les participants ont donc, une nouvelle fois répondu présent pour le bonheur des organisateurs.

A 9 h le départ est donné par le maire aux participants des 17 et 24 km. Si le parcours des 17 km ne change pas, en revanche le 24 km propose des marches avec un passage par des grottes, " *histoire d'égayer le tracé* ", précise la présidente. Quant au 9 km nature, le départ est donné à 9h30 pour un parcours identique à l'année dernière. Le terrain gras a rendu le parcours exigeant, ce qui n'a pas démotivé les participants qui sont satisfaits, notamment sur le 24 km qui avait déjà plu l'an passé. En résumé, le succès était encore au rendez-vous. Comme c'est la tradition, toutes et tous se sont retrouvés autour de tables de ravitaillement où la soupe bien chaude était la bienvenue. La longue matinée s'est terminée par la remise des récompenses et des lots. La présidente remercie tous les bénévoles présents sur le week-end, qui ont contribué une nouvelle fois à la réussite de cette 11^e édition en rappelant, qu'un euro par participant est reversé à la Maison des Familles.

Rendez-vous l'année prochaine, le dimanche 13 décembre.



Valérie Chassint a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'association Les Baladins de Jardres.



Le TPJ Multimédia regroupe les communes de Tercé, Pouillé et Jardres. Les séances ont lieu dans la salle multimédia de Jardres à coté de la bibliothèque. Le club est ouvert aux adultes de tous âges pour une cotisation annuelle de 35 €. Les animateurs : Thierry AUDOUSSET, Stéphane PIGNOUX, Nicolas BREMAND, François FOMBEUR vous accueillent : le lundi de 20h30 à 22h30 sauf vacances scolaires et jours fériés.

Le lundi 14 octobre 2019 s'est tenue la réunion de rentrée du club informatique.

Le président Thierry AUDOUSSET a présenté les projets pour cette saison : proposer aux adhérents du club des formations, monter des projets collectifs ; ouverture environ 30 lundis soirs dans l'année avec une douzaine de soirées de formation ; aider les adhérents à être autonomes vis à vis de l'outil informatique et d'Internet ; apprendre à utiliser du matériel innovant et prêt du matériel à nos adhérents. Le président précise que l'adhésion est valable sur une durée de 12 mois.

François FOMBEUR avec le matériel du club, filme certaines manifestations et effectue les montages pour diffusion auprès des bénévoles ou sur le site de la commune. Notre club favorise la convivialité au cours des séances mais également lors de notre repas de fin d'année. 32 personnes se sont retrouvées au Mythic à Terce pour fêter les vacances.

Formations proposées en 2020 :

Lundi 10 février : Faire un montage vidéo ; **Lundi 16 mars** : Utiliser les outils de cartographie, d'itinéraires, google, maps, géoportail ou autres) ; **Lundi 30 mars** : Sauvegarder, partager ses fichiers ; **Lundi 13 avril** : Bureautique : utiliser un tableur type Excel ; **Lundi 4 mai** : Les réseaux sociaux : Twitter, Facebook, Instagram et autres). Dernière minute : Création en 2020 d'une section « Généalogie ».

Le 7 septembre 2019 « Journée Clin d'Œil à Tercé »



Le TPJ Multimédia vous informe que des DVD sont toujours en vente : Si vous n'avez pas pu assister à notre présentation et si vous voulez mieux connaître notre commune, vous pouvez vous procurer ce DVD pour la somme de 10 euros auprès des dirigeants du TPJ sur notre mail : tpj-multimedia@gmail.com; aux Mairies de Jardres, Pouillé et Tercé et aux Bibliothèques de Jardres et de Tercé.

Assemblée générale du club le Jeudi 30 Janvier 2020

Contact : tpjmultimedia@gmail.com Thierry Audousset (président) au 06 63 70 22 71



Thierry Audousset a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale à titre de récompense et de remerciement pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et communale.

BONNEFOY-PALMIER

Au plus près de vos projets

- Enrobés ■ Pavages
- Béton désactivé

Bonnefoy-Palmier
18, avenue de la Vienne
86300 CHAUVIGNY
Tél : 05 49 46 31 03



contact.bonnefoy.palmier@colas-co.com

Les Marjolons de la Tour



La troupe lors des répétitions de la pièce en 3 actes d'Yvon Taburet « Le Paradis c'est bien ici ? »

De gauche à droite : Jean-Olivier Mercier, le metteur en scène, Nelly Martin, Annie Tornais, Christian Ferron, Gisèle Mayaud, Emeline Balin, Laurence Brouard, Claude Bedague. Au premier rang : Elisabeth Lary et Dominique Lejalle.

Les comédiens qui répètent sans relâche deux fois par semaine depuis plus de 6 mois sont heureux d'accueillir les spectateurs pour leur nouvelle pièce « Le paradis c'est bien ici ? ».

« Un célèbre acteur de cinéma, fuyant le harcèlement de ses fans se réfugie au Paradis, un gîte de montagne isolé, où ce sont les portes de l'enfer qui s'ouvrent à lui ».

C'est Jean-Olivier Mercier de la compagnie Plein Vent de Chauvigny qui assure la mise en scène de cette comédie en 3 actes qui fourmille de gags, jeux de mots où s'enchaînent de multiples imbroglios. Pour le plus grand plaisir du public les situations explosives s'enchaînent à un rythme soutenu,

seulement interrompues par l'entracte « cidre et crêpes » préparé par les « petites mains » qui gravitent autour de la troupe.

A la fin de la pièce, après les applaudissements et la présentation des acteurs, la présidente, Laurence Brouard a remercié le public pour sa fidélité et toutes les personnes qui apportent leur soutien et ne ménagent pas leurs efforts : « Merci à la municipalité qui nous laisse la salle à disposition, à toutes les personnes qui travaillent pour la réalisation des décors, de la communication, des costumes, de la lumière, du son... sans vous ce spectacle ne pourrait avoir lieu ».



Les Marjolons vous invitent à venir à leur prochaine pièce de Jérôme DUBOIS « Dépêche-toi BIBICHE on va rater l'avion ».

« Leur voyage au Maroc, Marc et Sophie l'attendent depuis si longtemps ! Soleil et farniente, ils en rêvent depuis des mois ! Bye, bye, la grisaille de Paris, à eux le soleil de Rabat ! Mais le jour J, le départ s'avère plus compliqué que prévu ! Des valises difficiles à boucler et une voisine empoisonnante, surnommée la vieille chouette, vont vite faire monter la pression avant le départ ! »

**Les représentations en 2020 auront lieu à la Salle des Fêtes « Gonzague de Chalain » en avril
les vendredi 3, samedi 4, dimanche 5, vendredi 10 et samedi 11 à 20h30**

Contacts : Présidente : Laurence BROUARD, 15 route de Chauvigny - Tél. 05 49 56 43 44 ou 06 26 51 37 07
Courriel : brouardlaurence@yahoo.fr



Laurence Brouard a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'association Les Marjolons de la Tour.

Association « Les 10 heures de Folk de Jardres » Section locale de Jardres

Venez découvrir la musique et la danse traditionnelle lors de la 3^e édition des « 10 heures de folk », le samedi 16 mai 2020, à la salle des fêtes de Jardres. Les groupes de la région se succéderont sur scène à partir de 17h, pour 10 heures de danse. Samedi 28 mars, veillée des « Gens de Cherves ».



Contact : Thierry NAUD, 8 rue de la fosse Couturier à Jardres 05 49 44 20 42 - thierry.naud@wanadoo.fr



Thierry Naud a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'association Les 10 heures de Folk.

AIRPC



Association des Insuffisants Respiratoires du Poitou-Charentes



L'année qui doucement s'achève, a vu se mettre en place à Jardres, la dynamique d'une association, dont la vocation est de regrouper les patients souffrant d'insuffisance respiratoire, quelle qu'en soit la cause, et sans lien avec un prestataire dédié particulier.

Si l'AADAIRC, présente dans la proximité du CHU, représente une majorité d'appareillés, nombreux sont ceux qui ont un prestataire autre : ALAIR AVD ou "Moulin vert", etc.... L'association offre, au delà de l'écoute, la représentation des patients, via "l'ESPACE DES

USAGERS" en milieu hospitalier (Cliniques ou CH), auprès de l'ARS (Agence Régionale de Santé). L'association rassemble, organise des manifestations de découverte, de convivialité, d'information, d'aide solidaire, et de séjour en village de vacances, cette année 4 jours à Longeville sur Mer en septembre.

Le 4 avril 2019 l'Assemblée Générale s'est tenue à la salle Gonzague de Chalain, en présence appréciée de notre maire.



Le docteur Maxime JONCHIER, co-responsable des urgences au CHU de la Miletterie, fit un exposé fouillé, précis et didactique, sur les raisons et conséquences de l'Apnée du sommeil, et aussi, des insuffisances respiratoires telles la BPCO etc... L'AIRPC tient à la disposition des adhérents le verbatim de cette intervention avec les schémas et images projetés, en plus du condensé publié au bulletin trimestriel. Cette journée a également permis une exposition de travaux des adhérents, et un concours primé de photos, avec pour thème, les fleurs de notre région. Plus de 50 clichés ont été retenus.



Le 28 janvier 2020 nous tirerons les Rois à la salle des fêtes à Jardres, et fêterons **les 30 ans de AIRPC**. Si vous êtes concerné, si l'un de vos proches est concerné par l'insuffisance respiratoire, poussez donc la porte.

En attendant nous vous souhaitons une BONNE ANNEE 2020.

Contact : Daniel VEDRENNE, 2 La Monnerie : 06 78 43 93 72 61 - daniel.vedrenne@club-internet.fr

Animations 2019



Brocante, le 5 mai 2019, après un froid matinal, de nombreux exposants ont répondu présent ainsi qu'une foule de visiteurs tout au long de la journée.

Les 20 ans de Pressec - Champêtre



C'est le 18 juin 2000, que le premier déjeuner en plein air était organisé à Pressec, dans le champ à côté du manoir avec 93 convives à l'initiative de quelques habitants de Jardres et Chauvigny. L'idée première était que chacun apporte son panier mais après un rapide sondage, les personnes préféraient profiter d'un vrai repas, même payant. Des barnums étaient loués, la restauration préparée par un traiteur, les tables et les bancs prêtés par la commune de Jardres.

C'est l'année suivante qu'est née la Section Pressec Champêtre pour assurer la gestion de cette manifestation. Sans interruption, cette fête se déroulait tous les ans et pour le 10^e anniversaire en 2009 ces retrouvailles annuelles avaient rassemblé 140 invités avec Marcel Diennet qui avait organisé un rallye de vieilles voitures avec le Club du Double Débrayage Pictave.

En mai 2017, la section Pressec se transforme en association « Pressec-Champêtre » avec de nouvelles organisations, après midi jeux, galettes des rois, randonnée-jeux et brocante.

Pour cet anniversaire, une soixante de convives se sont retrouvés dans le cadre du manoir de Pressec construit en 1540 et mis à disposition par Roland Tucholski.



Après-midi jeux et randonnée



2020 : Jeux/Galette le 19 janvier ; Brocante le 26 avril ; Pique-nique le 27 juin et Rando/jeux le 18 octobre

Contact : Présidente : Nelly Boutillet, 13 rue des Gripes - Pressec - 86800 Jardres
Tél. 05 49 00 03 75 – 06 09 32 26 81 – Courriel : nel.boutillet@orange.fr



Nelly Boutillet a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale à titre de récompense et de remerciement pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et communale.



L'association ART FLORAL ouverte aux adultes de tous âges se réunit un vendredi par mois à la salle Multimédia, 3 rue de la mairie. Elle a pour but de former les adhérents aux différentes méthodes de compositions florales et de participer à des manifestations au sein de la commune et à des ateliers à la bibliothèque.

Les séances sont animées par Cédric Tranchant, formateur en Art Floral de 10h à 12h et de 18h à 20h de septembre à juin. La cotisation est de 60 € par trimestre comprenant la fourniture des fleurs de base.



Contacts : Philippe DARDILLAC - Tél. 05 49 56 01 60 ou 06 45 34 71 53.



Philippe Dardillac a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale à titre de récompense et de remerciement pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et communale.

APE



Association des Parents d'Elèves **Jardres - Pouillé - Tercé**

L'association des Parents d'Elèves qui regroupe les écoles du SIVOS, Jardres, Pouillé et Tercé a pour objectif de favoriser les échanges parents-enfants-enseignants, ainsi que l'organisation d'activités scolaires et périscolaires, toujours en collaboration avec les équipes enseignantes et la participation des parents.

Ces activités permettent de récolter des fonds afin d'apporter une participation financière aux 3 écoles du regroupement pour des projets proposés par les enseignants. L'année dernière l'APE a redistribué 22€ par enfants sur les 3 écoles pour les projets scolaires (participation au financement du spectacle de danse africaine et des sorties scolaires à Tercé, participation aux projets de fin d'années de Pouillé, participation aux projets scolaires, sorties de fin d'années à Jardres soit un total de 7238 euros reversés aux trois écoles.

L'APE a également financé l'achat de livres pour la classe de CP de Tercé afin de leur permettre de participer à un concours à auteur de 100 euros et offert les calculatrices pour l'entrée au collège de tous les CM2 de Jardres pour un coût de 1010 euros.

Le bureau est dirigé par la Co présidence de 3 parents de chacune des écoles et comprend 20 membres qui donnent de leur temps dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité. L'association invite les nouveaux parents à venir les rejoindre pour continuer cette mission de solidarité. Nous remercions les parents qui nous aident lors des manifestations avec la confection de gâteaux, l'installation du matériel, vente de tickets de tombola. Nous remercions tous les partenaires qui nous ont permis d'organiser nos manifestations grâce à leurs dons et les trois communes pour leurs subventions ainsi que pour leur aide matérielle.

Le bureau : Co-présidentes : **Laure ROBIEUX** (Jardres), **Élodie DURRUTY** (Pouillé), **Aurélié BOURGOIN** (Tercé). - Secrétaire : **Emilie STEPHAN** - Secrétaire adjointe : **Emilie SERVOUZE** - Trésorière : **Estelle WITZMANN**
Trésorière adjointe : **Elodie DIDIER**. **Contacts :** La présidente déléguée de Jardres : **Laure ROBIEUX**, 8 rue de la Tour à Jardres. Tél. 05 49 53 41 49 – 06 78 83 95 31. Courriel : laurenico@hotmail.fr

Manifestations à Jardres pour 2020

Loto : Dimanche 16 février à la salle des fêtes « Gonzague de Chalain » à partir de 13h et début du loto à 14h. Un carton sera offert pour chaque personne qui apportera un gâteau ou des crêpes.

Fête de l'école : mardi 30 juin - salle des fêtes « Gonzague de Chalain ».



Laure Robieux a reçu le 16 novembre 2019 la Médaille du Mérite Associatif et de la Reconnaissance Communale pour son Action et son Dévouement au service de la vie associative et de l'association des Parents d'Elèves.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE SAINT-HILAIRE DE JARDRES

L'église romane Saint-Hilaire de Jardres est très importante par sa valeur culturelle, historique et urbaine et aussi pour sa situation au centre de l'ensemble bâti.

Son élégant clocher est une démonstration du savoir-faire en stéréotomie et en statique, classé monument historique le 30 décembre 1913.

Avant 1790, la paroisse faisait partie de l'archiprêtre de Morthemmer. La cure était un prieuré de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Augustin établie à Saint-Séverin (Charente-Maritime), ayant rang de seigneurie dont le fief relevait du chapitre de la cathédrale de Poitiers depuis le milieu du XV^e siècle et de la châtellenie de Touffou.

Les chanoines réguliers suivaient une règle de type monastique, inspirée des écrits de saint Augustin, mais assuraient en même temps une action pastorale.



Il faut commencer par le côté nord de l'église, dégagé de manière fort heureuse.

On pourra ainsi saisir d'un coup d'œil le plan ancien : un massif clocher occidental passant du carré à l'octogone (13^e siècle), un long vaisseau coupé par une chapelle latérale et se terminant par un sanctuaire avec abside en hémicycle (12^e siècle).

Le côté sud était occupé par le presbytère avec ses dépendances date du 17^e siècle, deux portes s'y voient encore.

Au milieu du 19^e siècle, on refait le mur nord ainsi que la voûte de l'abside, on remplace la charpente et le plafond à lambris par une voûte en pierre et on construit une chapelle du côté sud, ce qui donne à l'église un plan en croix latine.

En 1855 la nouvelle voûte s'écroule ; elle est reconstruite, cette fois en brique, en 1857-1858.

A l'intérieur, c'est vers le chœur que l'attention se porte.

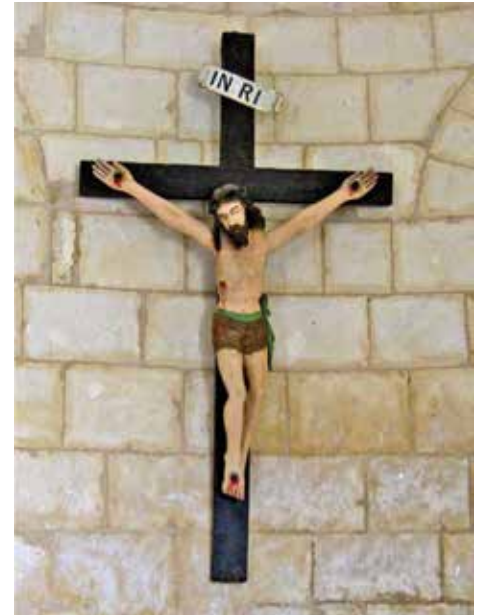
Il est assez vaste puisqu'il aligne deux travées, tout comme la nef jusqu'à la hauteur des chapelles latérales, et une abside.

Ses cinq baies inégales - la première à droite est moderne - lui apportent une lumière abondante.



L'autel du 19^e siècle a été conservé mais aménagé. Quelque peu massif pour ce chœur roman, il a l'avantage de marquer fortement le point le plus important de l'église. Sont également du 19^e siècle les sièges en bois avec pieds en X.

On s'attardera surtout à contempler le beau Christ en croix restauré (bois, fin 16^e ou début 17^e siècle) : image de la souffrance et de la mort - il a les yeux fermés -, il est aussi empreint d'une grande paix, signe de sa victoire sur le tombeau.



Au-dessus du crucifié, le titulus rappelle l'écriteau apposé sur la croix par Pilate et porteur d'une inscription en hébreu, latin et grec (Jean 19, 19-22). Les quatre lettres sont les premières des mots Iesus Nazarenus, Rex Judaeorum (Jésus de Nazareth, roi des Juifs).



Des quatre statues qui ornent les murs de la nef : Radegonde et Hilaire, les deux grandes figures du diocèse, Thérèse de l'Enfant Jésus, Anne et la Vierge Marie enfant, seule est ancienne la statue d'Hilaire, en pierre polychromée (18^e/début 19^e siècle), également de restauration récente.

Avant l'entrée du chœur, du côté nord, on admirera une Vierge à l'Enfant en calcaire polychromé bénite le 25 mai 1734 sous le titre de Mère de la Consolation et donnée par Augustin de Béchillon, seigneur de l'Epinoix.

Hilaire, l'un des grands auteurs chrétiens, fut au milieu du 4^e siècle le premier évêque de Poitiers connu avec certitude. Exilé pour avoir défendu la foi trinitaire dans une Gaule acquise à l'arianisme, il rédige son ouvrage le plus connu, le *De Trinitate*, et revient d'Orient pour finir ses jours à Poitiers en 367 ou 368.

Radegonde, princesse thuringienne, épouse Clotaire, roi des Francs. Révoltée par la violence du roi et de son entourage, elle quitte la cour et fondera, au milieu du 6^e siècle, l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers qui existe encore de nos jours. Elle meurt en 587.

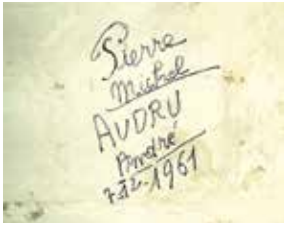


L'église de Jardres conserve encore un calice et une patène du dernier quart du 17^e siècle, offerts par le curé du lieu Nicolas Maury. Sur le calice sont représentés les instruments de la Passion : dés à jouer, tenailles, clous, croix, bourse de Judas, torche tandis que sur la patène est gravé le nom de Jésus.

Dans le sol, est la dalle funéraire de Charles de Béchillon, chevalier de Saint-Louis, également seigneur de l'Epinoix, mort en 1731 à l'âge de 69 ans. D'autres dalles sont effacées. Les registres paroissiaux, de 1621 à la Révolution, signalent plusieurs inhumations dans l'église comme celle de Jehanne Cornuau, veuve de François Farre, père et mère du prieur-curé de Jardres, inhumée le 19 septembre 1621.

Dans la chapelle nord, un vitrail représentant la Vierge à mi-corps est l'œuvre des frères Guérithault, maîtres-verriers à Poitiers. Réalisé en 1873, il porte la date du 26 mai 1870.

TRAVAUX DE RÉNOVATION INTÉRIEURE EN 1996



Lors des travaux intérieurs de 1996, ont été retrouvées dans une niche, rebouchée en 1961, à gauche au fond de l'autel, les inscriptions écrites des mains de Messieurs Michel Pierre et André Audru, artisans peintres de Jardres, qui effectuaient la précédente rénovation intérieure.

Ces inscriptions indiquent avec précision la date des travaux : décembre 1961.

Dans cet endroit est installé aujourd'hui le tabernacle.

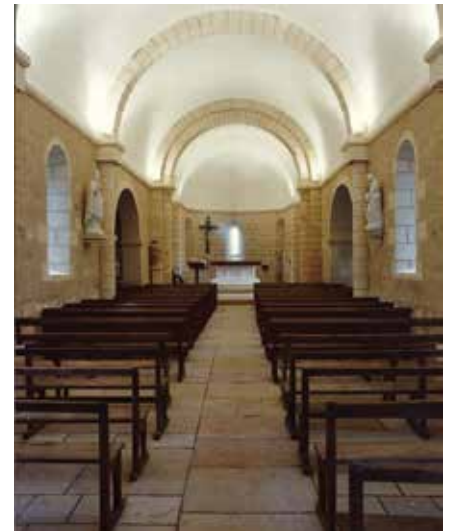
Les différentes délibérations du Conseil Municipal concernant cette rénovation :

Conseil municipal du jeudi 1^{er} février 1996 : Marché des travaux à l'Église : Le maire rappelle que dans le cadre des travaux de rénovation de l'Église, les travaux vont se poursuivre sur 1996. Sont désignés MM. Vriet, Fombeur et Breton, membres titulaires et MM. Texier, Chartier et Dardillac membres suppléants de la commission d'appel d'offres.

Conseil municipal du jeudi 14 mars 1996 : Travaux de l'Église : Les travaux devraient débuter vers la mi-avril pour durer environ deux mois. En accord avec les prêtres du secteur, les cérémonies auront lieu dans les églises des alentours, pendant la durée des travaux. Concernant le marché des travaux, les plis ont été ouverts le 14 mars. L'attribution des lots sera effective après vérification par l'architecte.

Conseil municipal du mardi 18 juin : Résultat d'appel d'offres du marché de l'Église et avenants.

Résultats du marché comprenant les lots Gros Œuvre, menuiserie, peinture, vitraux et électricité-chauffage pour un montant de 475 791,86 F. Hors marché la restauration des cloches pour un montant de 177 491,00F. Plusieurs avenants concernant la maçonnerie pour + 1 772,82 F portant sur la pose d'un socle pour le tabernacle ; pour la menuiserie – 3 437,10 F portant sur la restauration du soubassement confessionnel et la suppression des plinthes bois et des corniches et pour l'électricité et chauffage + 4 457,38 F portant sur l'éclairage du tabernacle et des plinthes électriques. Pour financer les travaux, le Conseil Municipal contracte un emprunt en francs français de la somme de 482 000 F au taux de 6,96 % sur 15 ans.



Résumé de l'histoire de l'Église de JARDRES

1838 : Sont signalées des réparations au clocher, mais sans précisions.

1852 : Le Conseil Municipal et le Conseil de Fabrique établissent un plan de transformation de l'église : Réfection du mur nord et la voûte de l'abside, construction d'une chapelle, au sud côté presbytère, en face de celle existante au nord, voûtage de la nef qui, à l'époque, était recouverte d'une charpente et d'un plafond en lambris et Construction de la sacristie qui se trouvait derrière l'autel.

1853 : Les travaux sont exécutés.

1855 : La nouvelle voûte s'écroule, entraînant la charpente et une partie du mur, y compris l'abside où se trouve l'autel de St-Hilaire qui est détérioré.

1856 : L'église a déjà sa statue de St-Hilaire qui est en pierre.

1855-57 : L'église reste sans toiture et un long procès entre la commune et l'entreprise Mathieu de Chauvigny et l'architecte. Il ne prendra fin que 15 ans plus tard, en Conseil d'État.

1857- 58 : La reconstruction de la voûte et de la nouvelle chapelle est entreprise. C'est sans doute à cette occasion que sont mis en place les piliers de la nef pour soutenir la voûte en brique. Les murs sont entièrement repris à 2 mètres du sol. La première voûte semblerait avoir été réalisée en pierre. La toiture est alors couverte en tuiles courbes.

1864 : La commune perçoit une subvention pour terminer la construction de la voûte sur la nef et les chapelles, et refaire la charpente une fois de plus.

1875 : Autres réparations à l'église mais sans précisions.

1892 : Pose des portes de l'église.

Des réparations et transformations importantes ont été effectuées à la même époque au presbytère. Elles ont donné lieu aux mêmes difficultés avec l'entreprise, le Sieur Mathieu.

1961 : Rénovation intérieure de l'Église ; **1996 :** Rénovation intérieure de l'Église ; **2019 :** Rénovation extérieure de l'Église.

HISTOIRE DES CLOCHES



Le clocher abrite deux des plus anciennes cloches du département dont l'une fait partie des 12 cloches du XVI^e siècle recensées dans la Vienne. La première cloche est datée de 1539 et la deuxième, plus récente fondue en 1732.

La première cloche de 1539 présente deux inscriptions en lettres gothiques : Sur une ligne on peut lire : FEDAT I MCCCCXXXIX fait janvier 1539).

Ses extrémités sont ornées de deux cartouches de 6,2 cm sur 4,2 cm chacun. L'un représente le Christ en croix avec Joseph à sa droite et Marie à Gauche, L'autre montre, sous un décor architectural, l'archange Michel clouant Satan au sol de sa lance. Cette cloche est classé monument historique en 1908.

Sur une autre ligne, une seconde inscription : IHS MARIA XPS VINCIT XPS – REGNAT XPS IMPERAT XPS AB OMI MALO DE signifiant Jésus. Marie. Le Christ est vainqueur, Il règne, Il commande. Que le Christ nous délivre de tout mal.

La deuxième cloche est plus récente, elle a été baptisée le 6 juillet 1732. Elle a eu pour parrain Jean Razes chevalier seigneur de Montlouis, lieutenant général de la sénéchaussée et siège présidial de Poitiers et pour marraine Elisabeth Garnier, dame de l'Epinoix.

Elle fut fondue en 1732 par Jean Lebrun père, fondeur au Mans. Il a signé : « I LE BRUN ». Classée Monument Historique en 1944, elle présente une longue inscription :

-SIS NOMEN DOMINI BENEDICTUM DE-LAULAY PRIOR Mre JEAN DE RAZES CHEVALIER SEGR
-CONTE D'AUXANCES SEIGr de MONTLOUIS, COULBRE, LA BROSSE & C.CON... LIER DU ROY EN
-SES CONSEILS LIEUTENANT DE LA SENECHAUSSE & SIEGE PRESIDIAL DE POITIERS
-PARRAIN ELISABETH GUARNIER DAME DE LA PREUIL & DE L'EPINOIX ET AUTRES.
-MARRAINE 1732

Avec une croix séparée par les lettres : CM.L.M. P.DR. CI. C.



Les cloches avant restauration



Descente des cloches du clocher





Restauration des cloches :

Le montant de la restauration des cloches s'élève à 177 491,00 F et sera réalisée par l'entreprise Bodet.

Conseil municipal du 31 octobre 1996 :

Les cloches vont être réinstallées dans le clocher et munies d'un mécanisme électrique avec sonneries programmées. Avant de fixer les heures de sonneries, dans un premier temps, les sonneries seront fixées à 8h, 12h et 19h au cours d'une semaine d'essai de manière à ce que les riverains se rendent compte.

Parallèlement, un questionnaire sera envoyé à chaque riverain demandant l'horaire qu'il souhaite, la décision sera prise en fonction des réponses.



SONNERIE DES CLOCHES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

45 réponses soit 50 %,

SONNERIE DE L'ANGÉLUS

Programmation actuelle : **Oui** 37 soit 82 % **Non** 1

Souhaits : à 7 heures : 7 soit 16 %
Pas le matin : 2
à 20 heures : 1
à 9 heures : 1

SONNERIE DES HEURES ET 1/2 HEURES

Programmation actuelle : **Oui** 28 soit 62 % **Non** 3

Souhaits : de 6 h à 24 h : 1
de 7 h à 22 h : 5
de 7 h à 24 h : 1
de 7 h à 19 h : 1
de 8 h à 20 h : 2
de 8 h à 23 h : 1
de 9 h à 21 h : 1
de 9 h à 21 h : 1
24 h sur 24 h : 1
suppression le week-end : 1

Quelques remarques et suggestions formulées

- "- Nous sommes satisfaits et bien heureux d'entendre les cloches.
- Bonne initiative, les cloches apportent une touche vivante au village.
- Si cela est possible, un son plus agréable.
- Très bonne initiative, cela fait revivre un peu le bourg, vu la tranquillité qu'on y observe.
- L'Angélus à 7 h 05 et le début des heures à 8 h, cela éviterait les 3 sonneries de suite.

J'apprécie les sonnerie de l'Angélus, mais je trouve inutile la sonnerie des heures.

- 8 h, trop tôt pour le week-end, jours de congés et vacances scolaires, 9 h paraît plus raisonnable, c'est l'heure où les enfants vont à l'école, donc animation supplémentaire.
- Ces sonneries sont un retour à la tradition qu'il est agréable d'entendre.
- La sonnerie des cloches donne un rythme et une vie au bourg.
- Il n'y a aucun intérêt à sonner deux fois les heures consécutivement à 2 minutes d'intervalle, carillon très peu mélodieux.
- Les sonneries rendent notre commune plus vivante, cela est très agréable."

Plusieurs personnes ont aussi suggéré de remplacer la sonnerie de l'Angélus à 12 h 05 par un carillon.

CONCLUSION :

Une grande majorité de foyers consultés souhaite conserver la programmation actuelle.

- Pour la qualité du son, il sera difficile d'y remédier, et quant au carillon à midi nous le réservons pour les jours de fêtes ou d'événements heureux à Jardres.
- Il est certain que les foyers les plus proches de l'Église sont beaucoup plus concernés que les autres, c'est pourquoi nous avons choisi une programmation de l'Angélus à 8 h 05 au lieu de 7 h 05 et l'arrêt de la sonnerie des heures à 22 h.

Ambulance - Taxi

DAOUT - PERRIN



TAXIS - AMBULANCE - V.S.L.

Tél. 05 49 56 60 59



Véhicule aménagé pour personnes en fauteuil roulant

Daout-Perrin



SAINT JULIEN L'ARS

POMPES FUNÈBRES
MONUMENTS FUNÉRAIRES
CAVEAUX
CHAMBRES FUNÉRAIRES

Tél. 05 49 56 71 05

S.A.R.L. Pascal MAINTROT P

terrassement voirie réseaux divers
assainissement

05 49 46 33 16

Les Barballières - 86300 Bonnes
ZI du Peuron - 86300 Chauvigny

Fax : 05 49 44 20 47



M^e Carole MORIZET-SEGUIN
Notaire



Notaire

3 rue du Broussa

86800 St Julien l'Ars

Votre Partenaire Juridique

www.francois-bert-peinture.fr

François BERT



DÉCAPAGE TOUS SUPPORTS

fbert86@orange.fr

PEINTURE

Ravalement
Sols et Murs
Décoration



Publicité adhésive

Panneaux
Enseignes
Véhicules

05 49 50 19 28 • 06 68 68 53 90

► Trocs verts



Depuis octobre 2009, le Troc Vert est organisé deux fois par an : le Troc de Printemps fin mars et le Troc d'automne le 2^e samedi d'octobre.

Le Troc Vert est un échange de plantes en tous genres, arbustes, graines, astuces et conseils qui s'adresse à tous, jardiniers confirmés ou pas. C'est une manifestation basée sur le partage des richesses que nous fournit la terre. Les passionnés de jardins s'y retrouvent à chaque fois avec joie. Ils y apprécient la convivialité et se plaisent à discuter autour du stand douceurs où ils peuvent déguster les spécialités fabriquées par les généreux bénévoles.



Le Troc vert est organisé conjointement par les Donneurs de sang Bénévoles de Jardres-Lavoux, l'Art Floral et la Bibliothèque de Jardres.



En 2019, le Troc de Printemps, le 23 mars, avait pour thème « les Fougères » ●●●●●●●●●●



et le Troc d'Automne du 12 octobre mis « les Hostas » à l'honneur ●●●●●●●●●●

Ces deux manifestations se sont déroulées sous un soleil très généreux.



A chaque fois ce sont 150 à 200 visiteurs qui déambulent, de 15 à 18 heures, entre les tables jonchées de plantes. Il y a les habitués et les curieux qui repartent souvent avec des paniers pleins de trésors, alors qu'ils étaient venus « juste pour voir » !

Nous espérons que ces moments de purs plaisirs perdurent dans le temps et que vive le Troc Vert.

Merci à la municipalité pour le prêt de matériel, les employés municipaux pour leur disponibilité, le Comité des fêtes pour le prêt et l'installation du tivoli et tous les bénévoles qui apportent un coup de main à la manifestation.

Prochain rendez vous : 21 mars 2020, jour du printemps.

Annick FOMBEUR

► **ADMR**



Une équipe locale de plus de 30 salariés et une quinzaine de bénévoles, la structure de Saint Julien l'Ars contribue au bien-être à domicile pour tous, à la prise en charge de la perte d'autonomie à l'entretien du logement, du linge, les courses, les déplacements, la garde d'enfants et l'aide aux personnes handicapées, Téléassistance.

Une expérience reconnue pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie en apportant chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité. Des aides financières sont possibles en fonction de l'âge, de la situation, et des revenus. Réduction d'impôts et crédits d'impôts (50% des sommes versées à l'ADMR) sous certaines conditions.

En 2019, la section de Saint Julien a proposé une animation qui a eu lieu salle des Fêtes de JARDRES sur la prévention des chutes, une vingtaine de personnes a profité des conseils et de mises en situation.

Bénévoles pour le service aux Personnes

Jean-Louis GODEFROY, 4, Le chilloux. Tél. 05 49 56 92 00 / 06 63 22 58 34. Courriel ajl.godefroy@yahoo.fr
Etabli le dossier de prise en charge, assure le rôle de conseil sur les coûts et les modes d'interventions.

Marie Thérèse DIENNET, 2, rue des Grippes. Tél. 05 49 46 32 98. Réalise des visites de convivialité à domicile des personnes aidées.

Bénévole pour le service de la Famille

Sylvie BELLANGER, rue de la Vallée Chauveau. Tél. 05 49 54 34 31 / 06.67.82.97.97.
Courriel sylvie.bell@hotmail.fr

Traitement des demandes clients, assure le rôle de conseil sur les coûts et les modes d'interventions.



L'ADMR RECRUTE : Aide à domicile, Auxiliaire de Vie Sociale, de nombreuses offres sont à pourvoir, contacter l'ADMR de SAINT JULIEN L'ARS. Vous souhaitez vous former aux métiers de l'aide à domicile Formation dites « courtes » en 6 modules.

RENSEIGNEMENTS auprès de notre Centre de formation au siège de notre fédération Site du Futuroscope :

www.Centre de Formation-admr- 86.org Tél. 05 49 30 35 45.

ADMR 6, rue de la Jambe à L'Ane - 86800 SAINT JULIEN L'ARS

Horaires d'ouverture bureaux au public :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h et Mercredi 9 h à 12 h

Tél. 05 49 50 84 75 - Courriel : info.assosaintjulien.fede86@admr.org

► **ZONE DE LA CARTE**



DÉPLACEMENT DU LAVAGE AUTO

Mise en service du
LAVAGE AUTO 24H/24

- Lavage aux rouleaux,
- Lavage au jet haute pression, aspirateur et pression des pneus.



Véronique AUDISSOU
Conseillère en immobilier

07 81 05 63 71
veronique.audissou1708@gmail.com
www.troispourcent.com



Agent Commercial
RSAC Poitiers 850 541 236



Nathalie Marin • Infographiste

Tous vos documents publicitaires ou administratifs

.....

Cartes de visite • Flyers • Facturiers, Carnets à souches
Dépliants • Bulletins • Catalogues • Plans

Tél. 06 75 16 90 13 • nm86.pao@orange.fr

► **Tour Poitou-Charentes**



La 33^e édition de cette épreuve cycliste professionnelle, réunissant chaque année un certain nombre de coureurs ayant participé quelques semaines auparavant au Tour de France, s'est déroulée du mardi 27 au vendredi 30 août.

Notre commune, JARDRES est traversée le Vendredi 30 août 2019, lors de la 5^e étape qui relie AIGRE (16) à POITIERS (86). Pour la sécurité, la commune est tenue de prendre un arrêté d'interdiction de circulation et de stationnement sur l'itinéraire emprunté par la course et de prévoir 25 signaleurs aux différents postes.



Réunion d'organisations des signaleurs



L'équipe des signaleurs

► **La Chevrerie aux couleurs de Noël**



Michèle et Yves ont ouvert la porte de leur jardin et de leur véranda pour les fêtes de fin d'année pour le plus grand plaisir des enfants. Les visiteurs ont pu découvrir un mélange de guirlandes, d'objets de Noël animés, des automates, des trains électriques..., qui rendent leur maison magique.

JARDRES - CHAUVIGNY
Z.A. La Carte • Tél. : 05 49 47 20 21

BRICORAMA

Brico Déco Jardin Bâti

Ouvert du lundi au samedi : 9h/12h15 - 14h/19h

EUROVIA
VINCI
AGENCE DE POITIERS

22, rue de la Demi-Lune
Z.I de la Demi-Lune
86060 POITIERS cedex
Tél. : 05.49.37.60.10
Fax : 05.49.37.60.19

**Terrassement - Assainissement - VRD - Routes - Aéroports
Ensembles Sportifs et de Loisirs**

COURBIER

Motoculture



VENTE MATERIEL Neuf & Occasions
SAV toutes marques



www.courbier-motoculture86.fr
SAVIGNY L'EVESCAULT

05 49 56 52 77
sarl.courbier.remy@wanadoo.fr

DECATHLON

JARDRES - CHAUVIGNY

L'ESSENTIEL DE VOS SPORTS !

Et 100% des autres produits livrés
 en 48/72h gratuitement en magasin

Retrouvez-nous sur :



directeur.chauvigny@decathlon.com

Tél. : 07 63 78 30 42

151, La Carte, 86800 JARDRES

Le Lundi de 14h30 à 19h et du Mardi au Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

FUMERON
 by AMC

- CARRELAGE - FAÏENCE
 Salle de Bains, Cuisine...

- TERRASSE SUR PLOTS

- CHAPE FLUIDE

*Un savoir-faire,
 une signature*

✉ fumeronbyamc@outlook.fr

1, impasse de l'essart 86300 CHAUVIGNY

☎ 06 82 94 82 33 - 09 83 02 19 19



AMC

CONSTRUCTION

Entreprise de Maçonnerie Générale



PAVILLON



RÉNOVATION



ENDUIT

📍 1 impasse de l'Essart - ZI du Peuron
 86300 CHAUVIGNY

☎ 09 83 02 19 19 / 07 81 79 58 26

✉ amcconstruction@outlook.fr



► Pratiques commerciales trompeuses dans le secteur de la rénovation énergétique



Vous souhaitez, dans une démarche écologique, faire installer des équipements de production d'énergie renouvelable ou améliorer l'isolation de votre logement, ce qui vous permettra de réduire votre facture énergétique. Avant toute démarche, prenez le temps de la comparaison et soyez vigilants dans le cas d'un démarchage à domicile, ou sur les foires et salons.

Proposition d'isolation à 1€, réfléchissez avant de signer !

- Toute sollicitation d'entreprise avec laquelle vous n'avez pas de relation contractuelle établie doit être appréhendée avec la plus grande prudence.
- Faites jouer la concurrence même pour 1€ ;
- Ne signez pas de contrat en cas de doute sur le sérieux de la société ;
- Demandez des références d'autres travaux réalisés par l'entreprise et lisez l'intégralité des documents avant de signer.
- Ne communiquez jamais de renseignements à caractère fiscal par téléphone (le risque étant que la société récupère ces données pour valider à l'insu du consommateur des CEE basés sur des travaux fictifs) ;
- Avant de contracter, consultez les liens suivants : <https://www.economie.gouv.fr/cedef/isolation-comble-un-euro> et <https://www.anil.org/certificats-economie-energie-cee/> ;
- Consultez la fiche pratique recensant les bons réflexes à avoir en matière de rénovation énergétique à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/pratiques-commerciales-trompeuses-dans-secteur-renovation-energetique> ;
- Rapprochez-vous d'un conseiller du réseau FAIRE (site public www.faire.fr), afin de vous renseigner sur l'ensemble des aides et dispositifs existants, préalablement à tout engagement de travaux ; Et enfin, inscrivez votre numéro sur Bloctel si ce n'est pas encore fait pour ne plus être importuné ;

Si vous avez fait réaliser des travaux présentant des malfaçons :

- Recourez, en cas de litige, à la médiation de la consommation : www.economie.gouv.fr/mediation-conso
- En cas d'infructuosité, il s'agit d'un litige de nature contractuelle. Vous devez assigner, en fonction du montant en jeu, le professionnel devant le tribunal d'instance, ou, si le litige est supérieur à 10 000 €, devant le tribunal de grande instance (TGI), qui tranchera. Le recours à un avocat n'est obligatoire que devant le tribunal de grande instance ;
- Communiquez à la Direction Départementale de la Protection des Populations de la Vienne (ddpp@viennedepartement.gouv.fr) toute information ou document à votre disposition (numéro de téléphone utilisé lors du démarchage, intitulé de l'entreprise, copie des contrats, ...), afin que des suites appropriées puissent être données en cas de violation des dispositions du code de la consommation.



L'Outil en Main

► L'Outil en Main, transmette l'amour des Métiers

Chaque samedi matin de l'année scolaire, de 9h30 à 11h30, dans les ateliers municipaux mis à disposition par la mairie de Chauvigny, 22 enfants de 9 à 14 ans bénéficient des conseils d'Anciens professionnels pour mieux appréhender les métiers de l'artisanat et du patrimoine. Par groupe de 2 ou 3, ils créent, fabriquent, réparent avec l'appui des Femmes et des Hommes de Métier.



L'Outil en Main du Pays Chauvinois, créé en 2003 à Chauvigny, fait partie de l'Union Nationale regroupant aujourd'hui 200 associations sur le territoire français. L'Outil en Main de Chauvigny est la seule association du département de la Vienne.

Pendant deux ans, à raison de cinq semaines par métier, filles et garçons découvrent des activités diverses : mécanique auto ou cycle, plomberie, métallerie, zinguerie, menuiserie, charpente, électricité, taille de pierres, maçonnerie, carrelage, mosaïque et couture depuis la rentrée de septembre 2019. Ils font obligatoirement le tour de toutes les activités.



Les enfants réalisent de petits objets qu'ils garderont à la maison. Ceci est très valorisant pour eux, car ils se rendent compte qu'ils peuvent créer avec leurs mains. Outre le savoir faire, ils prennent conscience d'autres valeurs : politesse, ponctualité, rigueur et patience.




L'Outil en Main peut permettre de faire naître des vocations pour les métiers manuels, ou au moins sensibiliser les enfants à leur intérêt. Les bénévoles prêts à leur transmettre leur savoir-faire et l'amour de leur métier sont les bienvenus.

Contact : La Présidente Sylvie Lafarge 06 10 32 03 68. Administrateur Jean-Claude Dixneuf 06 74 76 65 62
Siège social : Hôtel de Ville, place du Marché 86800 Chauvigny
Renseignements : 06 82 06 26 98 ou 06 10 32 03 68 – www.loutilenmain.fr



La Vienne, notre département, un territoire singulier en matière de développement énergétique

Si le développement énergétique est sur l'essentiel du territoire national réservé aux grandes entreprises, notre département a, dans ce domaine, la chance de pouvoir s'appuyer sur SOREGIES, SRD, SERGIES, 3 entreprises locales pilotées par le Syndicat ENERGIES VIENNE c'est-à-dire les collectivités. 3 entreprises, pour 3 missions bien distinctes :

-  : la gestion, la construction et l'entretien des réseaux de distribution,
-  : (et ses filiales Alterna et Boutineau) : la fourniture d'énergie et les services énergétiques associés,
-  : le développement de la production d'énergie renouvelable.

Présentes sur toute la chaîne de l'énergie, depuis la production jusqu'à la fourniture d'énergie chez le particulier, ces entreprises sont la propriété des communes du département de la Vienne.

Nul doute qu'avec nos trois entreprises, SRD, SOREGIES, et SERGIES, nous saurons tous ensemble, préparer l'avenir, engager la transition énergétique et aménager efficacement notre territoire tout en respectant son histoire et ses valeurs.

Pour en savoir plus sur SRD : www.srd-energies.fr • Pour en savoir plus sur SOREGIES : www.soregies.fr
 Pour en savoir plus sur SERGIES : www.sergies.fr
 Pour en savoir plus sur le Syndicat ENERGIES VIENNE : www.energies-vienne.fr



A votre service !



Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Simplifiez-vous la vie avec le prélèvement mensuel

La mensualisation vous permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échéancier qui vous a été transmis. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyens-depaiement@eauxdevienne.fr

Parlez-en autour de vous : concours scolaire

Eaux de Vienne reconduit son concours scolaire : chaque classe de CM1 et de CM2 de la Vienne est invitée à produire une affiche sur le thème du grand cycle de l'eau. Il est possible de s'inscrire au concours jusqu'au 22 novembre 2019. Les affiches devront parvenir au siège d'Eaux de Vienne, d'ici le 31 janvier 2020. De multiples lots sont à gagner !

Plus d'informations sur les modalités du concours sur

<https://www.eauxdevienne.fr/espace-environnement/concours-affiches/>

Restons connectés !

Après les réseaux d'eau, Eaux de Vienne se lance sur les réseaux... sociaux. En tant qu'abonné du syndicat d'eau et d'assainissement, vous pouvez suivre ses actualités sur sa page [Facebook](#). Vous découvrirez aussi de nombreuses infos pratiques pour apprendre à gérer une fuite d'eau, entretenir votre compteur, accéder aux offres d'emploi d'Eaux de Vienne...

► Evolution de la population

1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
333	366	321	378	395	408	400	430	449
Evolution de la population								
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
464	458	449	456	490	514	557	581	624
Evolution de la population								
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
604	653	677	588	617	572	566	557	608
Evolution de la population								
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
572	580	581	715	831	906	1042	1158	1262

De 1962 à 1999 : population sans doubles comptes ; pour les dates suivantes : population municipale.
(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999 puis Insee à partir de 2006).

Histogramme de l'évolution démographique 2017 : 1259 - 2018 : 1257 - 2019 : 1262

► ÉTAT CIVIL 2019

Naissances		
GERMAN Gabriel	23/01/2019	14, rue de l'Ormeau
EHRET REY Noémie	09/02/2019	15, rue de la Pascalière
LUC Abel	14/03/2019	5 bis, rue de l'Ormeau
FAUGEROUX Loëvan	16/03/2019	3, lotissement du Bois de la Tour
LIDON Candice	08/05/2019	16, rue de Servouze
ROY Naomie	21/08/2019	1, rue Paul Martineau
WION Roxane	18/11/2019	1, La Mastalière

Mariages		
BELIN Jacques et MENSAH Kaissan	06/06/2019	10, rue de la Bel-Air
BAUCHAMP Sébastien et MURESAN Cristina	22/06/2019	5, Rue de la Citadelle
LAMBERT Olivier et TEXIER Corine	27/07/2019	19, rue de la Vallée
MARIDAT Pierre et BLANDIN DE CHALAIN Sixtine	22/08/2019	L'Epinoix
CHARPENTIER Simon et AUDIDIER Coralie	31/08/2019	9, Rue de la Vallée
THOMASSET Edouard et BLANDIN DE CHALAIN Laure	01/09/2019	6, rue de la Vallée

Décès	
ALLEGRE Gilles 13, L'Epinoix	20/04/2019
SOREAU Marc 9, rue de la Tour	02/05/2019
TROUILLON Jean 3, rue des Groies	03/06/2019
MAILLET Helyette veuve COUTURIER 9, rue des Grippes	05/07/2019
LADENISE Jacky 9, rue de l'Ormeau	25/07/2019
CHEBAUT Georges 14, rue de l'Epinoix	20/08/2019
RION Joël 2, route de Gençay	23/08/2019



COMMUNE DE JARDRES
Populations légales en vigueur
à compter du 1^{er} janvier 2020
 Population municipale : 1273
 Population comptée à part : 24
Population totale : 1297

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN MARS 2020

1^{er} tour le dimanche 15 mars et le 2^e tour le dimanche 22 mars
Le bureau de vote se tiendra salle du conseil municipal à la mairie de Jardres
Inscription sur les listes électorales possible jusqu'au 7 février 2020

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Pour **VOTER** les **15 ET 22 MARS**
vous avez jusqu'au **7 FÉVRIER 2020**
pour **VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES:**

 **Sur Internet**
www.demarches.interieur.gouv.fr,
rubrique « Élections »

 **En mairie**
en personne ou en mandatant un tiers

 **Par courrier**
en écrivant à votre mairie

 **Informations**
www.demarches.interieur.gouv.fr,
www.service-public.fr
ou contactez votre mairie

L'ACCUEIL DE JOUR pour Personnes Âgées



EHPAD LA BRUNETTERIE
1, chemin de la Brunetterie
86800 SEVRES-ANXAUMONT
Tél. 05 49 56 50 14 - Fax 05 49 45 01 97
Mail : mr.brunette@wanadoo.fr

Un accueil à la journée est proposé sur deux communes :
Sèvres-Anxaumont et
Nouaillé-Maupertuis.



LES OBJECTIFS DE CET ACCUEIL

Pour la personne accueillie, l'accueil de jour va lui permettre :

- de créer du lien social en partageant des moments de convivialité
- de proposer une alternative entre le domicile et l'entrée en institution en participant aux animations collectives une à plusieurs fois par semaine, en tenant compte des capacités et des choix de la personne.

Pour la famille, l'accueil de jour permet :

- d'avoir du temps libre pour permettre à l'aidant de se reposer, de s'occuper de lui (RV médicaux, courses...) tout en étant rassuré pour la sécurité de son parent.
- d'apporter des informations, des conseils et un soutien aux aidants en collaboration avec le médecin traitant et tous les professionnels de santé intervenant auprès de la personne, afin de favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les activités proposées sont déterminées chaque jour en fonction notamment des envies du groupe et des choix de chaque individu. Activités de groupe ou individuelles : atelier mémoire, activités manuelles, atelier, cuisine, lecture, musique, jeux, atelier esthétique, gym, promenades, art floral, relaxation... La mission de l'équipe est d'assurer un accompagnement individualisé de la personne, en corrélation étroite avec la famille et les professionnels de santé intervenant à domicile.

LES JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE



Du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9H30 à 17H00 :

• les lundis, mardis, mercredis
et vendredis à l'EHPAD la Brunetterie à Sèvres-Anxaumont

• les jeudis à
l'EHPAD les Grillons
à Nouaillé-Maupertuis



LES CONDITIONS FINANCIÈRES et INSCRIPTION

Des essais sont possibles. Le transport peut être organisé.

Inscription et renseignements au secrétariat de l'EHPAD au **05 49 56 50 14**

Tarifs : de 30.17 à 36.06 € par jour en fonction de la dépendance de la personne âgée (sans le repas). Une aide financière peut-être apportée dans le plan d'aide APA.

L'intégralité des comptes-rendus est consultable à la mairie et sur le site internet de la commune www.jardres.fr

Séance du Jeudi 12 Novembre 2019

DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SIVOS ET AU SYNDICAT DE COLLEGE DE CHAUVIGNY

A l'unanimité, Ludmila POLO est élue en remplacement de Valérie CHARAUDEAU au Syndicat Intercommunal à vocation Scolaire Jardres-Pouillé-

Tercé, auprès du Conseil d'Ecole de Jardres et auprès du Syndicat Intercommunal de Coopérative en matière d'enseignement du Collège de Chauvigny,

INTERCOMMUNALITE : APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLETC) DU 26 SEPTEMBRE 2019

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C – IV du Code Général des Impôts, la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) s'est réunie le 26 septembre 2019 pour évaluer le montant des charges et produits transférés à Grand Poitiers Communauté urbaine

ainsi que les sommes des charges rétrocedées aux communes. Pour Jardres rétrocession d'anciennes subventions communautaires (Chauvigny et Jardres) pour un montant de 2500 €.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport de la CLETC du 26 septembre 2019.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE « VOLET PREVOYANCE »

ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DU CENTRE DE GESTION

Le Conseil Municipal de JARDRES, après en avoir délibéré, Décide par 2 voix contre, 2 abstentions et 5 pour de participer au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance et d'adhérer à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne, à compter du 1^{er} janvier 2020, pour une durée de 6 ans ; Le Conseil Municipal de JARDRES, après en avoir délibéré Décide par 3 abstentions et 6

pour de fixer le montant unitaire de participation de la collectivité, au prorata du temps de travail, par agent et par mois à compter du 1^{er} janvier 2020 comme suit : Montant en euros : 6 € (pour mémoire 6 € brut 2014/2019), d'autoriser le maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaires à l'exécution de la présente délibération ; prend l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets. Chaque agent reste libre d'adhérer durant toute la vie du contrat.

MARCHE EGLISE - SIGNATURE DU DEVIS DE TRAVAUX DE COUVERTURE SUITE AU LOT 2 DECLARE INFRUCTUEUX

(voir en page 8 commission bâtiments).

MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE AUX CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES 2020

Dans la perspective des élections municipales 2020, la mise à disposition des salles communales doit être gérée dans les conditions habituelles, à savoir le maire est seul compétent pour se prononcer sur toute demande de mise à disposition d'un local et le conseil municipal n'intervient que pour la

fixation du tarif. Il convient de respecter le principe d'égalité entre les candidats en offrant à chacun les mêmes possibilités et aux mêmes conditions.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de mettre à disposition gratuitement une salle suivant les disponibilités.

CONVENTION D'ENTRETIEN DES ABORDS DES LAGUNES AVEC EAUX DE VIENNE

Suite au transfert de la compétence assainissement à Eaux de Vienne en 2017, une convention d'entretien des abords des lagunes avait été signée pour une durée de 3 ans. Cette convention a pour objet l'entretien dont la tonte et le débroussaillage hormis la taille de la

haie : en contrepartie, Eaux de Vienne rembourse à la commune la somme de 1 000 € par an.

Le conseil municipal donne son accord pour signer avec Eaux de Vienne une nouvelle convention pour 3 ans.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2020 (DETR) POUR LES VESTIAIRES DU FOOTBALL ET D'UNE SALLE ASSOCIATIVE

(voir en page 9 commission bâtiments)

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Dossier de consultation de maître d'œuvre pour la construction des vestiaires de football et d'un local associatif : Les 3 architectes retenus avaient jusqu'au 5 décembre pour déposer leur proposition. Ils feront une présentation de leur projet en commission le 17 décembre, qui déterminera l'architecte en charge du projet de construction des vestiaires.

Travaux à Servouze Dans le cadre de l'enfouissement de la ligne électrique, le transformateur initialement prévu à l'angle de la rue de Servouze et de la rue des Champs Michas sera déplacé rue du Vieux Servouze avant les 2 terrains à construire. En 2020, Eaux de Vienne a également prévu la réfection du réseau d'alimentation en eau.

Implantation d'une antenne relais Orange : Orange installe une antenne sur le pylône de Bouygues, à Gâte-Bourse pour améliorer son réseau Très Haut Débit Mobile sur la commune et la 4G.

Repas végétarien à la cantine : Conformément à la réglementation, il est demandé d'expérimenter dans les cantines un menu végétarien par semaine ; ce qui a été mis en place dès novembre. Toutefois, à partir du mois de mars, ce sera un menu végétarien toutes les 2 semaines. En accord avec la commission cantine, le poisson ne sera plus seulement servi le vendredi.

Dénomination du terrain des sports : Le Club du Foot-

ball souhaite, pour ses 50 ans d'existence, qui seront célébrés le samedi 30 mai 2020 attribuer un nom au stade ainsi qu'aux trois terrains annexes en se référant à des personnes qui ont marqué l'histoire du FCJ ; Le conseil municipal propose de nommer le stade par un seul et unique nom correspondant au site. Le FCJ peut attribuer à chaque terrain un nom de type « terrain d'honneur », « annexe 1 », 2.. La dénomination d'une voie ou d'un lieu relève de la compétence du conseil municipal et devra faire l'objet d'une délibération après avoir recueilli l'accord de tous. Les propositions devront être communiquées à la mairie.

Voirie : la rue Paul Aubier sera refaite en janvier prochain compte tenu des intempéries ; en attendant, les nids de poule seront rebouchés. Lors des travaux de l'impasse de la Bardinerie, il faudra tenir compte de la pente pour éviter que les eaux pluviales ruissellent chez les riverains. Quant aux travaux de mise en 2 voies de la RD 951, le département n'a transmis aucune information à la commune.

Passage du tour de France en 2020 : la commune ou les associations peuvent se positionner pour organiser des animations lors de ce passage : accueil camping-car, buvettes... **Conseil d'école :** il a été demandé de différencier les sonneries suivant les événements (sortie, incendie, intrusion...).

JUBERT
TRANSPORTS **XXL**



LOGISTIQUE

10, rue de la Citadelle
86800 JARDRES

☎ 05 49 56 61 61
FAX 05 49 56 54 72



Bruno JUBERT - 06 17 47 56 86 - bruno@jubert.fr

Vente de Monument
& Pose de Caveaux
Vente de Plaque & Fleurs artificielles
Tous Travaux Funéraires,
Taille de Pierre
Nouveau « borne interactive »
Monuments Funéraires à 999€ (hors pose et semelle granit)



Design marbrerie
27, rue d'Artiges - CHAUVIGNY
05 16 34 23 93
sarldesignmarbrerie-benoitonlaurent@outlook.fr

Matériaux - Menuiserie - Carrelage - Libre service professionnel et particulier



VM Rue Edouard Branly
86000 POITIERS
Tél. 05 49 46 19 41 - Fax 05 49 46 63 60

ZI du Peuron
86300 CHAUVIGNY
Tél. 05 49 47 20 20 - Fax 05 49 46 98 75

VM Chanteloup
86580 VOUNEUIL/BIARD
Tél. 05 49 37 50 00 - Fax 05 49 53 31 13

ZI du Peuron
86300 Chauvigny
Tél. 05 49 47 20 20
Fax 05 49 46 98 75

VM ZI du Sanital
86100 CHATELLERAULT
Tél. 05 49 02 35 00 - Fax 05 49 02 05 43

VM RN 147
86110 MIREBEAU
Tél. 05 49 50 61 00 - Fax 05 49 50 61 05

www.vm-materiaux.fr

Nous remercions les annonceurs qui ont contribué au financement de ce bulletin, nous les recommandons à l'attention des habitants de Jardres.



PHILIPPE JOYEUX
ELAGAGE & PAYSAGE



ÉLAGAGE ABATTAGE
ENTRETIEN DE PARCS ET JARDINS
Particuliers & Professionnels



CONSEILS & DEVIS GRATUIT

06 99 13 19 02
ph.joyeuxelagage@gmail.com
44 rue du Moulin Milon - 86300 Chauvigny

L.B.I.
Lepinois Bois Industrie
Bois de Chauffage



A partir de
35€ le stère

LEPINOIS BOIS INDUSTRIE
Zone Industrielle du Peuron
86300 Chauvigny
05.49.31.31.00
www.sarlbi.wix.com/lepinois-bois



ABEILocales

Agir pour l'environnement dans votre commune:
Et si vous donniez votre avis ?

Association **ABEILocales**

Action pour la Biodiversité, l'Environnement et les Initiatives Locales





Vous pouvez agir en répondant au questionnaire jusqu'au 7 février 2020 sur l'environnement, les bénévoles et les groupes locaux.
Pour cela 3 possibilités: Par internet urlz.fr/blqm sur papier en mairie ou sur PDF sur jardres.fr

Varauto

Le comptoir de la pièce auto



du lundi au vendredi
8h15 - 12h30 & 14h - 18h15
le samedi 9h00 - 12h30

05 49 49 03 46

24 rue du Planty 86300 CHAUVIGNY
contact@yarauto.fr - www.yarauto.fr

iad

iadfrance.fr

VOUS VENDEZ ?

Confiez-moi **votre projet**
en toute sérénité

Avis de valeur
de votre bien **offert**

Large diffusion
des annonces

Honoraires
adaptés



Concrétisons ensemble votre **projet immobilier**

Henri THIBAUT

henri.thibaut@iadfrance.fr

Henri Thibaut iad Poitiers

06 30 32 46 25

Votre conseiller immobilier



Devenez mandataire immobilier,
contactez-moi !
Débutant accepté - Formation assurée

CENTRE DE NETTOYAGE DE VÉHICULE



COUP D'ÉCLAT

3, rue Claude Berthollet
ZI de la République III
86000 POITIERS - 05 49 37 12 87

Route de Gencay
86800 JARDRES (CHAUVIGNY)
05 49 52 75 67

Soulas-energies.fr

Créateur d'énergies nouvelles

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ - EnR

27 avenue de la république - 86300 BONNES
05 49 56 42 50 - soulasenergies@orange.fr



TERRAINS VIABILISÉS

Nouveaux Lotissements

- SEVRES-ANXAUMONT *Le Moulin*
- SAVIGNY L'EVESCAULT *La Buralière*
- BIGNOUX *Le Clos des Vignes 2*
- LAVOUX *Les Brangeries*
- FLEURÉ *Les Peupliers*
- SMARVES *Saint Félix*



www.les-loges-terrains.fr

05 49 18 61 13





La Carte – RN 151
Jardres – Chauvigny
05 49 46 38 58

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h30
Fermeture à 20h le vendredi
Dimanche de 9h à 12h30



L'Amandina Café